

Grenoble en transition

2022

Panorama sur
des actions-phares
réalisées en 2022



ORGANISATEUR



GREENGRENOBLE2022.EU

Sommaire

Introduction : Être Grenoble Capitale Verte de l'Europe.....	3
Partie I. Agir pour amplifier les transitions : les 12 thèmes de l'année Capitale Verte.....	6
1. Climat.....	7
2. Air.....	9
3. Énergie.....	11
4. Nature et Biodiversité.....	13
5. Produire et consommer autrement.....	15
6. Inégalités – Inclusivité.....	17
7. Eau.....	19
8. Santé.....	21
9. Mobilité.....	23
10. Alimentation et Agriculture.....	25
11. Déchets.....	27
12. Habiter la ville de demain.....	29
Partie II. 2022, naissance de Grenoble 2040.....	34
Démarche Grenoble 2040.....	35
Préfiguration du Portrait Donut de Grenoble.....	37
Rétrospective en images.....	44
Lexique.....	69
Ressources.....	71
CARTES POSTALES à détacher.....	



Les 56^e Rencontres nationales des Maisons des Associations, à Grenoble du 7 au 9 décembre 2022. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Édito du Maire

L'année 2022 a été marquée par la dynamique Grenoble Capitale Verte de l'Europe, une année collective riche d'événements, de prise de conscience, d'information et de transmission. Avec plus de 1000 événements et défis, cette année aura permis de mobiliser 600 acteurs et actrices du territoire – collectivités, institutions, associations et entreprises – autour d'une dynamique commune : l'amplification de la transition sur le territoire grenoblois.

La dynamique de Grenoble Capitale Verte s'est également accompagnée du Sommet mondial de la Démocratie Participative ou la 4^e saison des villes en transition animée par la thématique de la transition écologique pour toutes et tous. Ces événements sont des temps de rencontres, d'échanges qui nourrissent et vont dans le sens d'un espoir de justice sociale et environnementale.

L'année Capitale Verte s'achève également sur un constat climatique et environnemental sans appel : les transitions doivent être accélérées afin de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et de garantir un environnement sain et durable pour toutes et tous. À l'épreuve de la crise énergétique que nous traversons cet hiver, la Ville de Grenoble a su proposer depuis plusieurs années une bifurcation sobre, neutre en carbone et publique.

À Grenoble, notre mobilisation pour réduire la dépendance énergétique est déjà engagée depuis 2014. Nous avons divisé par deux la consommation pour l'éclairage public depuis 2015. Nous avons baissé de 40 % la consommation d'énergie des bâtiments depuis 2005. Nous agissons aussi pour limiter les dépenses énergétiques, en rénovant les logements sociaux, nous proposons des solutions pour être moins dépendant de l'automobile, chère et polluante, en favorisant le vélo bien sûr, ainsi que le covoiturage et l'autopartage. Nous agissons pour que le réseau de transports en commun soit véritablement renforcé.

Notre objectif est triple :

- Consommer moins d'énergie pour faire des économies et être moins dépendant de l'extérieur et des aléas géopolitiques, des sociétés ou États producteurs de pétrole.
- Consommer moins d'énergie polluante pour préserver le climat et donc l'avenir des générations actuelles et futures, de nos enfants. Ce qui est bon pour aujourd'hui doit être bon pour demain.
- Assurer une transition vers un mode de vie durable et sans carbone pour toutes et tous. Le droit à vivre dans un environnement sain ne peut être réservé à quelques-uns. La Ville de Grenoble est mue par le sens de l'action publique et l'intérêt général.



Eric Piolle Maire de Grenoble & le GreenBook, Livre d'or des Capitales Vertes Européennes
Le Grand Rendez-vous, 10 décembre 2022 au Marché d'intérêt national de Grenoble.
© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

2023 s'ouvre sur de nouveaux défis à la fois sociaux, climatiques et environnementaux : ensemble, et par la force du collectif, tâchons de les relever !

Les actions et la vision politique de la Ville de Grenoble s'ancre dans le présent pour préparer le futur. En 2040, les jeunes grenoblois-es qui naissent aujourd'hui seront de jeunes adultes, exposés à des risques climatiques et environnementaux majeurs. Rendons la ville du futur souhaitable et désirable.

Eric PIOLLE
Maire de Grenoble

Introduction : Être Grenoble Capitale Verte de l'Europe

Chaque année dans toutes les villes de plus de 50 000 habitants, en application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2, préalablement au débat d'orientation budgétaire un « Rapport sur la situation en matière de développement durable » est présenté au Conseil municipal. Ce rapport est porté à l'information des élu-es, des services municipaux et des citoyen-es de la Ville de Grenoble intéressé-es par les actions mises en œuvre ou soutenues par la collectivité au regard des finalités du développement durable telles que définies par la loi :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

L'année-événement 2022 est un jalon dans la trajectoire de transition engagée à Grenoble de par son titre de Capitale Verte Européenne : cette distinction de la Commission européenne reconnaît le volontarisme et les actions concrètes menées depuis de nombreuses années par la Ville de Grenoble et, plus largement, par le bassin de vie grenopolitain en faveur de l'environnement et de la qualité de vie des habitantes et habitants.

Le rapport sur la situation en matière de développement durable est un outil qui témoigne chaque année de cette ambition résolue et de cet effort constant. L'édition 2022 de ce rapport reflète le caractère exceptionnel qu'a revêtu l'année-événement Capitale Verte Européenne 2022 : la lecture des actions réalisées cette année se fera à travers les 12 thèmes qui l'ont rythmée. Ce rapport ne constitue ni un rapport d'activités ni un bilan de l'année Capitale Verte Européenne mais, comme les années précédentes et de manière non-exhaustive, il met en lumière les défis et les événements pour lesquels la Ville de Grenoble et le CCAS ont particulièrement œuvré.

En outre, conformément à la délibération-cadre « Grenoble 2040 » adoptée en février 2022, ce rapport intègre un premier « portrait donut territorial » de la Ville de Grenoble pour dépasser les trois piliers du développement durable (progrès économique, justice sociale, préservation de l'environnement). Cette notion de développement durable, d'abord théorisée par le philosophe allemand

Hans Jonas en 1979 puis intégrée en 1987 dans le rapport Brundtland et repris par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Conférence de Rio 1992), définit un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable vise implicitement à la préservation d'un modèle économique basé sur une hypothèse de croissance perpétuelle et d'extraction infinie des ressources, avec toutefois la volonté d'en atténuer les externalités négatives et de favoriser une relative redistribution des richesses accumulées.

Trente ans de développement durable à l'échelle mondiale n'ont nullement entamé les courbes exponentielles de réchauffement climatique, de consommation des ressources, de creusement des inégalités sociales ou d'érosion de la biodiversité. Le projet de transition vers une société juste et décarbonée défendu à Grenoble requiert donc une autre boussole. Celle-ci s'appuie sur la « théorie du donut » de l'économiste Kate Raworth (2012), visant à allier les enjeux de justice sociale aux enjeux de préservation et de régénération environnementale, ce qui nécessite de réencastrier l'économie dans les limites planétaires en appliquant les principes de circularité et de durabilité forte.

Le premier portrait donut de la Ville de Grenoble s'inspire de ces principes et invite à opter durablement pour une grille de lecture à 360°, permettant de visualiser le point de départ nécessaire pour définir des trajectoires de réponse aux besoins des grenoblois-es (« plancher social ») et d'atterrissage dans les limites de ce que la planète peut offrir et reconstituer (« plafond environnemental »).

Le foisonnement d'initiatives lors de cette année-événement Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 signe le dynamisme du territoire grenopolitain pour faire face et répondre aux défis d'un XXI^e siècle porteur de profondes perturbations et d'incertitudes. Nombre de ces réponses locales au désordre global, portées par la Ville de Grenoble et le CCAS, sont ainsi illustrées de manière non-exhaustive dans l'édition 2022 de ce Rapport sur la situation en matière de développement durable.

Une année exceptionnelle, c'est ainsi que 2022 a été envisagée, préparée, réalisée par la Ville de Grenoble, entraînant avec elle les actrices et acteurs de tout un territoire. C'est une année qui restera dans les mémoires, par la densité des actions réalisées, la force de mobilisation de publics variés, la capacité à engager un collectif pour amplifier les transitions. Pour Grenoble, être Capitale Verte de l'Europe c'est être à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.

Focus 2022, une année « hors-norme » pour le territoire

Si le titre a été décerné à la Ville de Grenoble le 8 octobre 2020, cette distinction de la Commission européenne vient reconnaître le volontarisme et les actions concrètes menées depuis des années dans le bassin de vie grenoblois. Afin de porter le titre Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 comme celui de tout un territoire, un groupement d'intérêt public a été créé durant l'année 2021 rassemblant la Ville, la Métropole, le Département et la SEM Innovia.

L'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 a eu pour mission :

- de piloter et de coordonner les événements inscrits dans la programmation 2022 (dont les trois piliers ont été la science, les citoyens et la culture) ;
- de mener une stratégie de communication partenariale avec l'objectif de promouvoir le titre et la programmation Grenoble Capitale Verte Européenne 2022, et plus globalement les politiques environnementales de l'Union européenne et du territoire ;
- de soutenir et d'accompagner des projets spécifiques portés par des acteurs associatifs (« le Coup de pouce vert » et les défis), et établissements scolaires (« Coup de pouce vert éducation »).

Elle a réalisé bon nombre d'outils en 2022 (plaquettes, exposition, cahier pratique) pour mettre en avant les politiques publiques innovantes menées sur le territoire, mais aussi les initiatives de la société civile, et d'encourager à l'action concrète. Le travail d'évaluation permettra de mettre en avant ces initiatives.

L'année Capitale Verte a eu pour ambition de fédérer les habitantes et habitants (notamment les jeunes, très impliqués), les acteurs institutionnels, culturels, scientifiques, économiques et associatifs, pour, ensemble, amplifier les transitions dans le bassin de vie grenoblois. 1400 actions ont été labellisées et enregistrées sur le site www.greengrenoble2022.eu comme événements, défis ou ressources. Près de 900 délégations du monde entier se sont rendues à Grenoble, dont des représentants de la Commission européenne et la plupart des grands réseaux européens et mondiaux : Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), et sa section européenne le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), Eurocities, Energy Cities, Platforma... et bien sûr le réseau des Capitales et Feuilles Vertes Européennes que Grenoble a intégré fin 2020.

Par un courrier en date du 12 décembre 2022, le Commissaire européen à l'environnement, Virginijus Sinkevičius, écrivait : « Je voudrais vous féliciter pour l'organisation très réussie de l'année Capitale Verte Européenne. Cet événement a apporté une contribution énorme pour faire avancer les politiques européennes en matière d'environnement [...]. Le nombre impressionnant d'événements que vous avez organisé n'a pas de précédents dans l'histoire du titre Capitale Verte Européenne. Vous avez mis la barre très haute pour les Villes qui s'inscriront dans vos pas. ».

La rétrospective en troisième partie du Rapport propose d'apprécier en images la teneur de cette année 2022.



La page grenobloise du GreenBook des Capitales Vertes Européennes n'a pas été réalisée par un artiste en particulier, mais par des habitants, via des ateliers participatifs. Ici à l'Été Oh ! Parc, Parc Paul Mistral, août 2022.
© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Entrée de l'Hôtel de Lesdiguières - Maison de l'International de Grenoble, Parvis des Droits de l'Homme
© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Partie I. Agir pour amplifier les transitions : les 12 thèmes de l'année Grenoble Capitale Verte Européenne



© Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022

1. Climat

Charte d'engagement des communes

La Ville de Grenoble est résolument engagée dans une politique globale de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique, en y associant notamment les enjeux de la qualité de l'air, de la santé et de l'énergie. Cet engagement continu a été réaffirmé en signant le 16 décembre 2021 la « Charte d'engagement des communes 2020-2026 » proposée par la Métropole dans le cadre de son Plan climat air énergie 2020-2030. Les objectifs territoriaux fixés par Grenoble-Alpes Métropole sont les suivants pour la période 2005-2030 :

- -50 % d'émissions de gaz à effet de serre
- -40 % de consommation d'énergie
- 30 % d'énergie renouvelable produite localement dans la consommation énergétique du territoire

Le Plan climat métropolitain se fixe également comme objectif de rechercher les conditions de mise en œuvre d'un scénario de rupture au-delà de 2030, afin de tendre vers un objectif de neutralité carbone et ainsi « limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels » (Accord de Paris sur le climat). Ce scénario reposera sur une mobilisation des acteurs du territoire et sur l'élaboration d'une stratégie de séquestration du carbone et de réduction de l'empreinte carbone.

Pour sa part, la Ville de Grenoble avait adopté en mars 2019 son propre plan d'actions air-énergie climat (PAEC 2019-2025) de manière volontaire : il met en œuvre 74 actions opérationnelles afin d'atteindre les objectifs établis spécifiquement pour le patrimoine municipal (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules). Les objectifs sont les suivants à l'horizon 2030 pour la période 2005-2030 :

- -65 % d'émissions de gaz à effet de serre
- -45 % de consommation d'énergie
- 79 % d'énergie renouvelable (locale et garantie d'origine) dans la consommation énergétique du patrimoine. Pour cette dernière, déjà 74 % ont été atteint en 2021 contre 49 % en 2018.

L'engagement dans cette Charte métropolitaine permet aussi, en lien avec les démarches « Territoire Engagé Air Énergie Climat » (ex Cit'ergie) au niveau national, Capitale Verte ou encore l'Accord des villes vertes (Green City Accord) au niveau européen, de poursuivre et renforcer le travail d'évaluation dans une perspective d'amélioration continue des actions municipales.

Stratégie d'adaptation à la chaleur en ville

Par ses actions de végétalisation, de désimperméabilisation, de développement de la présence de l'eau sous toutes ses formes (brumisation, points d'eau potable, bassins), Grenoble agit au quotidien pour améliorer le confort thermique de journée des habitant-es et limiter l'effet de l'îlot de chaleur urbain nocturne.

En décembre 2022, la Ville a publié les résultats d'une étude réalisée avec le soutien d'un climatologue urbain pour mieux connaître le phénomène d'îlot de chaleur urbain à Grenoble ; ces éléments de connaissance sont utiles pour généraliser l'approche d'un urbanisme favorable à la santé en particulier dans les nouveaux quartiers (Flaubert, Cambridge) et orienter les choix d'aménagement dans un contexte d'adaptation au changement climatique : arbitrage sur les formes urbaines, hauteur, gabarit, orientation des bâtiments, sur la part de végétation, la couleur des matériaux, le traitement des façades, la gestion de l'eau, etc.

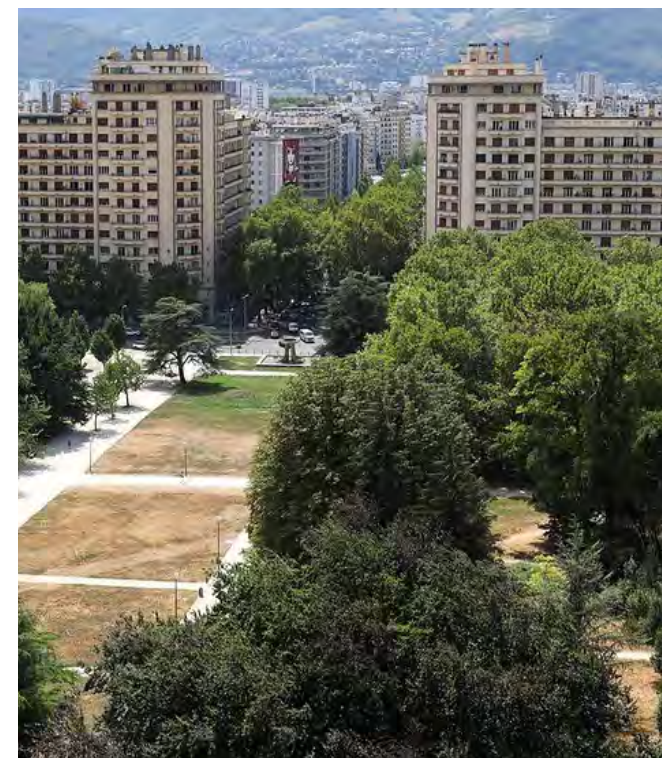
Les réflexions continuent avec l'Université Grenoble Alpes dans le cadre du programme de recherche CASSANDRE 2022-2025 sur la canicule et la santé en milieu urbain, financé par l'ADEME.

Mobilisation générale pour l'urgence climatique

Avec Capitale Verte Européenne 2022, la Ville marque sa volonté de mobiliser tous les publics pour faire face au dérèglement climatique. Les actions de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire et auprès des jeunes se sont renforcées, notamment via le « Coup de pouce vert éducation ». Avec l'appli smartphone « Climate Campaigners », Grenoble se lance par exemple dans une expérimentation inédite pour toucher le plus grand nombre : l'appli fait figure de coach carbone qui vous encourage à relever des défis pour réduire votre impact sur le climat. En lien direct avec les défis Capitale Verte et avec des informations locales pour vous aider, Gre-

noble a lancé l'appli le 15 septembre aux côtés de 12 autres villes du monde, de Milan à Dublin en passant par Lahti, Capitale Verte Européenne 2021. Une « communauté agissante éco-responsabilité », groupe informel d'agent-es, échange quant à lui sur la mise en œuvre d'actions à réaliser en interne.

Avec une programmation exceptionnellement riche et variée cette année, la Ville a mobilisé l'ensemble de ses outils pour porter les messages au plus près des habitant-es : théâtres, musées, maisons des habitants, EPHAD, crèches et bien sûr écoles. La présence accrue d'élu-es et de technicien-nes de Grenoble lors d'évènements en France et à l'étranger contribue à amplifier les transitions là encore.





Climats de nos vies au **Muséum**

L'installation « Abécédaire juridique du climat de nos vies » était visible sous la colonnade du Muséum de Grenoble à partir du 30 juin. Réalisée par l'artiste plasticienne Marie Moreau et la chercheuse Sarah Mekdjian, avec la contribution des étudiant-es de master de droit de l'Université Grenoble Alpes, il s'agissait à la fois d'une installation plastique, d'une étude et d'un processus.



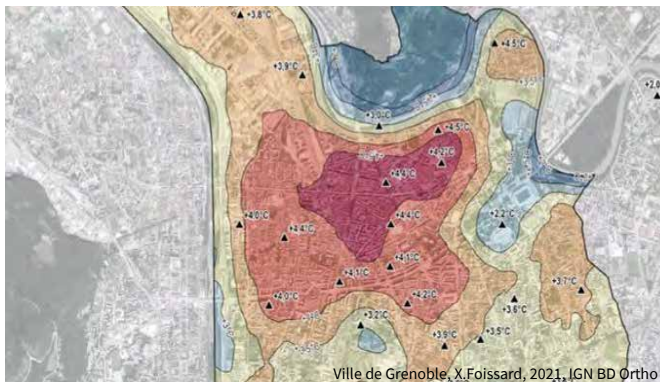
Le temps de la **comptabilité écologique**

Face à l'urgence et à l'accélération des transformations (écologique, sociale, numérique, sanitaire, etc.), le temps n'est-il pas venu de changer de logiciel, voire de cadre de références et de compter ce qui compte vraiment ? Le colloque était organisé par la Ville de Grenoble avec l'appui de nombreux partenaires experts : il a réuni un total de 120 participants les 30 et 31 mai.



Se rencontrer aux **48h du Climat**

Visite de l'écoquartier Flaubert, conférences scientifiques et atelier « fresque du renoncement » ont alimentés les échanges entre élu-es et techniciens. Un partage d'expériences à l'international qui démontre le rôle-clé joué par les acteurs publics locaux. Organisé par la Ville les 21 et 22 mars, l'évènement a rassemblé 50 personnes dont 5 venues de 5 pays étrangers.



Connaissances de l'**îlot de chaleur grenoblois**

Une nouvelle station météorologique a été installée quartier de l'Esplanade sur le toit de l'atelier mécanique municipal : elle complète ainsi le réseau de mesures de température existant. Ces données vont permettre d'améliorer les connaissances sur l'îlot de chaleur urbain grenoblois grâce au projet de recherche CASSANDRE auquel la Ville de Grenoble est associée.



Formation en interne à la **Fresque du climat**

Au sein de l'administration, un cycle de formation à la Fresque du Climat a été déployé : 340 agent-es participants et une quinzaine d'agents sont devenus formateurs pour permettre à leur tour de faire comprendre la complexité et les impacts du dérèglement climatique. Une formation financée en partie par l'ADEME dans le cadre de Capitale Verte Européenne.



Une **communication interne** engagée

Dès 2021 et encore plus tout au long de l'année 2022, le pôle Communication interne de la Ville a initié et relayé les initiatives des agent-es en faveur du climat, boostées par Capitale Verte : par exemple, les 13 vidéos « Minute Capitale Verte Européenne », le défi escalier à l'Hôtel de ville, 2 escape games « biodiversité », les visites de service et des articles, afin de toucher toute l'administration.

2. Air

Un « Phare » pour la qualité de l'air

De février à avril, la Tour Perret s'est éclairée chaque soir à la couleur de la qualité de l'air du lendemain, du bleu (bon) au magenta (extrêmement mauvais). Cette initiative menée à l'occasion de l'année Capitale Verte avec Atmo Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole avait pour objectif d'inciter les habitants à adapter leurs activités de plein air, leurs modes de déplacement ou de chauffage en conséquence.

Faciliter l'accès à l'information est une première étape pour préserver la santé des plus sensibles et encourager le passage à l'action. L'indice Atmo est calculé chaque jour pour chaque commune : représentatif de la pollution moyenne ambiante, il définit l'état de la qualité de l'air extérieur.

Zone à Faibles Émissions – véhicules particuliers

Afin d'améliorer la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience d'août 2021, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières sera créée en juillet 2023 sur treize communes de l'agglomération. Elle limitera progressivement la circulation des véhicules particuliers les plus polluants et complètera le dispositif déjà existant depuis 2019 qui s'applique pour les véhicules utilitaires et les poids lourds.

Une concertation a été déployée d'octobre à décembre 2022 pour trouver avec les habitants le juste équilibre entre efficacité de la ZFE sur la qualité de l'air, prise en compte des publics les plus vulnérables et maintien de l'accès à tout le territoire métropolitain. Réunions publiques, ateliers, plateforme web participative ont proposé deux sujets majeurs à la concertation publique : quels dispositifs d'accompagnement ? Quelles modalités d'application de la réglementation ? Les débats se poursuivront en 2023 pour définir la ZFE grenobloise : limitation permanente ou avec des horaires, dérogations, etc. La Ville de Grenoble déploie cette concertation aux côtés de la Métropole.

Une prime pour remplacer les vieux poêles à bois

Le chauffage individuel au bois peu performant contribue à la pollution de l'air par les particules fines et peut représenter jusqu'à 75 % des émissions de particules fines en pic de pollution hivernal. La Ville de Grenoble apporte un soutien financier de 400 à 800 € aux particuliers qui souhaitent changer leur poêle à bois d'avant 2002 par un système au bois plus performant ; 44 « primes air-bois » ont été attribuées par la Ville aux Grenoblois (décompte au 01/12/22). Cette aide est cumulable avec les aides de la Métropole et de l'État. Les ménages modestes et très modestes peuvent bénéficier alors d'un financement à 100 % de leur installation.

L'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) est quant à elle mandatée par les collectivités pour accompagner techniquement et administrativement les particuliers dans leur projet et faire connaître les bonnes pratiques du chauffage au bois. En avril, une opération inédite de porte à porte a été menée pour le compte de la Ville par les conseillers énergie de l'ALEC auprès de 415 maisons individuelles, donnant lieu à un échange direct avec 175 habitants dans les secteurs les plus pavillonnaires de Grenoble (Île verte, Nicolas Chorrier/Ampère, Capuche/Alliés, Eaux Claires, Exposition/Bajatière, Malherbe).

Air intérieur : aussi sous surveillance

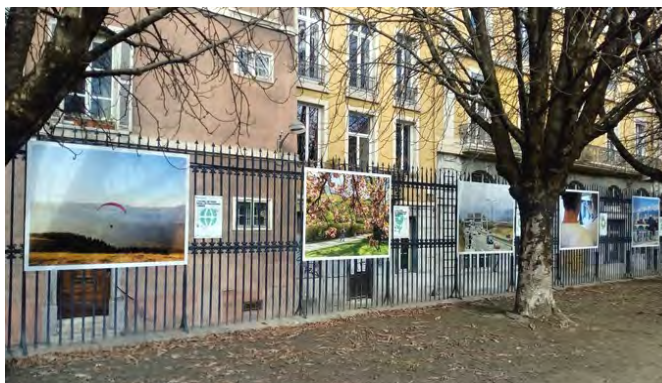
Nous passons 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de qualité. La Ville de Grenoble mène des actions pour suivre et améliorer la qualité de l'air intérieur (QAI) de ses bâtiments communaux :

- Déploiement de détecteurs dans tous les bâtiments et restaurants scolaires (156 au total, mesurant la température, l'hygrométrie, les concentrations de dioxyde de carbone - CO2 et de composés organiques volatils - COV) : réalisation de tests dans les salles de classe et formation de l'ensemble du personnel de la Direction Éducation Jeunesse aux enjeux de la QAI. Les mesures qui sont en cours permettront en 2023 d'identifier les lieux et les actions adéquates à mener pour la santé environnementale et la transition énergétique.
- Étude de l'effet des travaux d'isolation sur le transfert des polluants de l'extérieur vers l'intérieur : campagne de mesures en cours, réalisée au Groupe scolaire Joseph Vallier.

- Intégration d'objectifs de QAI dès la conception et la construction des bâtiments suivant l'évolution des meilleures pratiques recommandées par l'ADEME : expérimentation de la démarche Manag'R à partir de 2016 pour l'école Simone Lagrange, puis mise en œuvre de la démarche et labellisation de l'école Marianne Cohn, et en 2022 déploiement de la nouvelle démarche ECRAINS pour la rénovation du pôle enfance Les Trembles.

- Promotion des achats de mobilier, matériaux, fournitures scolaires et produits d'entretien peu émissifs permis depuis longtemps dans les marchés publics grâce aux clauses environnementales prévues par la Ville.





L'expo **l'Air à la loupe** au Jardin de Ville

Réalisée par la Ville de Grenoble avec Atmo Auvergne Rhône-Alpes et la Métropole, cette exposition grand format était visible en extérieur au Jardin de Ville de février à avril puis sur l'enceinte du Palais des Sports en octobre à l'occasion de la cérémonie de désignation de la Capitale Verte 2024. Pédagogique et esthétique, l'exposition est à présent disponible en prêt.



La **concertation ZFE** des véhicules particuliers

Deux phases de concertation sur les conditions de mise en œuvre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) sont proposées aux habitants. La Métropole a organisé une 1^{ère} phase de concertation volontaire d'octobre à décembre 2022, qui visait à collecter l'avis du plus grand nombre avant la prise de décision finale par les élus du territoire. La Ville a appuyé la démarche à Grenoble.



Le **porte à porte** pour changer d'air

Afin d'informer de façon personnalisée les habitant-es directement concernés par la prime air-bois un courrier du Maire accompagné d'un dépliant ont été diffusés à 2 600 maisons individuelles. Fin février, plusieurs élu-es de la Ville ont réalisé un premier porte-à-porte, suivi en avril par une opération de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) missionnée par la Ville.



Mesurer la qualité de l'air **pour les enfants**

Aérer (ou ventiler mécaniquement) au bon moment permet d'œuvrer pour une meilleure qualité de l'air intérieur, en évitant l'accumulation de polluants intérieurs, y compris les virus tel que la Covid-19. L'installation de capteurs CO2 dans toutes les écoles et restaurants scolaires avec la formation des agent-es va dans ce sens, au profit de la santé des enfants.



Pour les **bâtiments exposés** à la pollution

Un guide technique de « la qualité de l'air dans les bâtiments exposés à la pollution atmosphérique » a été co-écrit avec Grenoble-Alpes Métropole et Atmo AurRa. Ce guide à l'attention des aménageurs, maîtres d'ouvrage, techniciens des collectivités, élus, fait des préconisations pour l'entretien, la rénovation, la construction des bâtiments. Des formations dédiées suivront.



L'air de son quotidien dans la **Captothèque**

Grâce à la Captothèque, tous les grenoblois-es peuvent emprunter gratuitement un micro-capteur pendant 15 jours et mesurer la qualité de l'air de leur quotidien (intérieur et extérieur). Les mesures sont partagées avec toute la communauté ou simplement consultables sur le site Internet dédié. La Ville fait la promotion de ce dispositif proposé par Atmo Auvergne Rhône-Alpes.

3. Énergie

Sur la voie de la sobriété

Face à l'urgence climatique, la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et l'arrêt de plus de la moitié des réacteurs nucléaires en France, de nouvelles mesures ont été prises rapidement pour limiter les risques de rupture d'approvisionnement et l'envolée des factures. Au regard des incertitudes pesant sur le contexte actuel et de la nécessité d'associer les habitant-es à la démarche, la Ville de Grenoble revendique une approche graduée et progressive. Quinze premières mesures ont été testées et/ou mises en place dès septembre-octobre 2022 :

- Objectif 19° dans tous les bâtiments administratifs et suppression de l'eau chaude dans tous les blocs sanitaires ;
- Objectif 14° dans toutes les salles de sport (contre 15° env.) ;
- Limitation de la climatisation à 26° et interdiction des convecteurs électriques et climatiseurs d'appoints ;
- En phase test d'octobre à décembre, baisse de la température de l'eau et de l'air à 26° dans les piscines Bulles d'O et Dauphins (contre 27°)
- Fin de l'activité bébé-nageurs à la piscine des Dauphins, qui nécessitait une eau à 30° environ ;
- Abaissement de la luminosité d'un maximum de points lumineux de l'éclairage public gérés par la Régie Lumière ;
- Extinction de l'éclairage dans les parcs, à l'exception des principaux cheminements ;
- Extinction des dispositifs d'éclairage public les plus consommateurs et les moins efficaces, notamment sur les grands boulevards (dits « allumettes ») ;
- Extinction de l'éclairage patrimonial après 23 h (contre 1 h) ;
- Poursuite de la réduction de la flotte de véhicules et des kilomètres parcourus ;
- Travail avec la Métropole et les fournisseurs d'énergie afin de sensibiliser et accompagner les commerçant-es et artisan-es aux consommations énergétiques (par exemple, l'extinction des enseignes des commerces entre 23 h et 7 h) ;
- Mobilisation de l'ensemble des dispositifs CCAS d'accompagnement des ménages pour réduire la précarité énergétique (passage de 170 à 250 foyers accompagnés en 2022) ;

- Mise en place d'un dispositif de dialogue citoyen pour assurer le suivi de la crise énergétique ;
- Communication grand public (enjeux liés à la crise, bons gestes, dispositifs d'aides, etc.) et accompagnement des associations sur les économies d'énergie ;
- Saisine du gouvernement en direct et via France Urbaine pour la mise en place d'un bouclier tarifaire et un plan d'accompagnement pour les collectivités.

D'autres mesures seront prises sur l'hiver 2022-2023. Par ailleurs, la Ville associe les usagers des bâtiments municipaux à la maîtrise des consommations énergétiques (écoles, associations, agents de la Ville) avec au sein de la Direction de l'immobilier municipal, le renforcement de la mission sobriété énergétique avec deux postes dédiés, dont un financé par l'ADEME. Les équipes techniques qui assurent un suivi précis des consommations énergétiques du patrimoine municipal ont quant à elles finalisé la déclaration des consommations des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² pour répondre à l'obligation réglementaire Eco Energie Tertiaire. Ce travail au long court engagé en amont permet d'amortir le coût de la crise énergétique pour la Ville.

Plan Lumière 2015-2023 : le juste éclairage

La Ville met en œuvre un plan de modernisation de son éclairage public pour réduire son empreinte écologique et favoriser le bien vivre en ville depuis 2015. Pour la période 2021-2030, 53 % d'économie d'énergie (équivalent à 5,1 GWh) sont attendues, soit - 4 % par an grâce à la rénovation de 84 % des installations, et 100 % de luminaires avec abaissement de l'éclairage en milieu de nuit, permettant de réduire de 80 % la pollution lumineuse. Pour atteindre ses objectifs, le Plan Lumière s'appuie sur l'emploi local et favorise l'insertion professionnelle.

Fin 2020, l'objectif contractuel d'économie d'énergie a été dépassé avec trois ans d'avance (4 879 MWh économisés). Plus de 18 000 points lumineux sont gérés ainsi pour un juste éclairage de Grenoble et un gain de confort pour les habitant-es (85 % de pannes en moins). Grâce à ce plan d'investissement de 9 375 000 €, la Régie Lumière a réalisé en six ans 45 % d'économies d'énergie, soit 1 925 tonnes de CO₂ évitées.

Rénovation énergétique : halte aux déperditions

Dans le cadre du Plan Écoles en particulier, la Ville de Grenoble est engagée dans la rénovation des bâtiments communaux : il s'agit d'améliorer le confort thermique d'hiver et d'été des occupants et de réduire les consommations énergétiques, entre autres par des interventions importantes sur les façades, les centrales de traitement de l'air ou encore l'éclairage. Des travaux de mise en sécurité ou d'accessibilité y sont parfois associés. Groupe scolaire et Gymnase Vallier, pôle enfance Les Trembles (école, gymnase, crèche, loisirs), Maternelle Jules-Verne, Gymnases Malherbe et Jouhaux, Centre sportif la Rampe, Piscine du Clos d'Or sont les opérations en cours.

En 2022, tous les agent-es de la Direction de l'immobilier municipal intervenant dans les process travaux ont pu bénéficier d'une formation de l'ALEC sur la rénovation énergétique des bâtiments. Grenoble est aussi engagée depuis fin 2020 dans les programmes ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) dont l'objectif est de mettre à disposition et financer les diagnostics nécessaires à la réalisation des travaux d'amélioration énergétique : 154,25 k€ de subvention ont été obtenus par ce biais.

Cap sur les énergies renouvelables

Pour passer de 48 % d'énergie renouvelable (locale et garantie d'origine) couvrant la consommation énergétique du patrimoine Ville, à 79 % en 2030, la Ville accélère la « solarisation » de ses bâtiments. On compte aujourd'hui 11 centrales photovoltaïques. De même, l'amélioration du maillage du chauffage urbain réalisée dans le secteur de l'Arlequin et le raccordement effectué rue Jay en centre-ville concourent à cette trajectoire vers un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables.

La Ville a aussi lancé une consultation pour l'achat d'électricité disposant du label VertVolt créé par l'ADEME fin 2021 : elle se contentera d'un contrat 100 % électricité verte avec garantie d'origine et l'introduction de biométhane pour la fourniture de gaz, à défaut d'avoir reçu d'offre labellisée.



Avant / après © Dauphiné Libéré JuxtaposeJS

Édition 2022 du « Jour de la Nuit »

Comme chaque année, la Ville a procédé à l'extinction de l'éclairage public de 21 h à 23 h sur un périmètre qui a été étendu, dans le cadre de cette opération nationale de sensibilisation le samedi 15 octobre. Cette année la Régie Lumière a aussi organisé des animations Parc Jean Verlhac et une déambulation Place Grenette autour de l'éclairage public et de la vie nocturne.



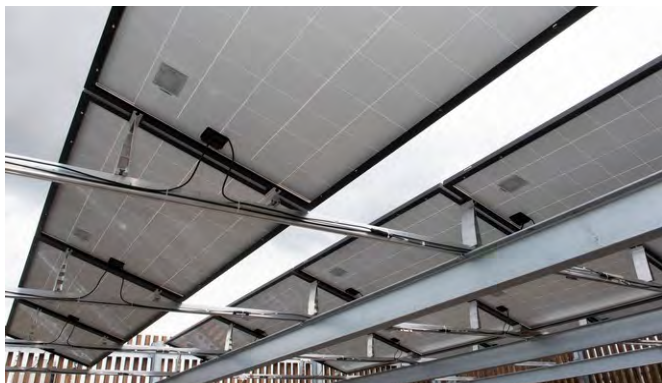
Défi école : l'énergie positive des élèves

Chaque année, la Métropole propose un défi aux écoles du territoire pour sensibiliser les enfants au changement climatique et en particulier aux économies d'énergie avec l'accompagnement de l'ALEC. Cette année, les CM1 et CM2 de l'école Simone Lagrange ont relevé le défi : une vidéo réalisée dans le cadre de Grenoble Capitale Verte capte leurs énergies positives !



Sensibilisation à la sobriété énergétique

« On est là pour bouger ! » pour les gymnases tempérés à 14°, « le look grenoblois c'est tendance ! » pour la limitation du chauffage à 19° dans les bâtiments administratifs ou encore ce clin d'œil à la Tour Perret pour faire passer un message simple : comme les grenoblois-es, la Ville de Grenoble est mobilisée pour faire face au choc énergétique de cet hiver 2022-2023.



Et de 11 centrales photovoltaïques !

Avec la mise en service de celle de l'école Marianne Cohn, ce sont 11 centrales solaires qui produisent de l'énergie sur le patrimoine municipal, dont 7 installées par Energ'Y Citoyennes, la société locale et citoyenne d'investissement grenobloise. Cela représente 2 727 m² pour 466 kWc de puissance installée entre 2018 et 2022. La solarisation est toujours étudiée pour le patrimoine de la Ville.



Le Groupe scolaire Vallier fait peau neuve

Lancés cet été, les travaux réalisés par la SPL Oser ont permis d'améliorer la protection phonique, la qualité de l'air intérieur et l'efficacité énergétique (niveau BBC Rénovation avec un objectif de - 54 % des consommations d'énergie primaire) du bâtiment. Les élèves retrouvent leur école entièrement rénovée après la Toussaint pour l'élémentaire et dès janvier 2023 pour les maternelles.



Centrale photovoltaïque de Susville © GEG

100% verte, 0% nucléaire, 0% fossile en 2022

Sous ce slogan, Grenoble a voulu marquer les esprits pour cette année Capitale Verte Européenne : grâce au plan d'investissement de 25 millions d'euros de Gaz Électricité de Grenoble présenté en 2018 par la SEM (détenue à 51 % par la Ville et la Métropole), GEG a atteint en 2022 un niveau de production équivalent en énergie verte à la consommation des foyers grenoblois.

4. Nature et Biodiversité

Déminéraliser les sols : place aux jardins !

La Ville de Grenoble, avec l'aide de Grenoble-Alpes Métropole, s'engage à végétaliser tout en réduisant le bitume au sol, pour réduire les îlots de chaleur, proposer des îlots de fraîcheur dans la ville et améliorer la qualité de vie. Parmi les réalisations récentes on peut compter : les chantiers de déminéralisation participative pour la création d'espaces de jardinage sur l'espace public gérés par les habitants, le nouvel aménagement réalisé passage d'Alembert, l'expérimentation des terrasses de café végétalisées, le projet de déminéralisation du parking Louise Michel.

Cet automne les projets de végétalisation avec désimperméabilisation (et bien souvent ombrage) se sont poursuivis : création du jardin potager La Bruyère, création des jardinières rue Bressieux, création du jardin au 32 rue Nicolas Chorier, création du jardin du 2 rue Henriette Deloras, agrandissement du jardin de l'ancien collège Parc Jean Verlhac réalisé par la Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique. Et après la déminéralisation de 40 % de la cour de l'école Clémenceau, c'est au tour de celle de l'école Christophe Turc au Village Olympique.

Végétalise ta ville

Cette année la Ville met encore plus l'accent sur ce programme destiné à engager les citoyen-es et les entreprises dans la réflexion et les actions de végétalisation. Ainsi le don de jeunes arbres aux habitant-es a rencontré un vif succès grâce au relai de Capitale Verte : 548 arbres et arbres fruitiers ont été donnés en 2022, soit 328 arbres de plus qu'en 2021 dont les essences (23 différentes) sont reconnues pour leur résistance aux climats chauds et secs. Les visites-conseils en végétalisation (toitures, façades, terrains) et en déminéralisation qui sont proposées sur la plateforme en ligne « Végétalise ta ville » se développent également, notamment auprès des grandes copropriétés et des entreprises.

Avec pour objectif de planter 10 000 arbres d'ici 2030, le rythme de plantation s'accélère donc, tant sur l'espace public que privé. Ce

sont 6150 plantations d'arbres (119 espèces) qui ont eu lieu durant l'hiver 2021-2022, dont 1 300 arbres individuels plantés à Grenoble par la Ville, la Métropole et la SEM InnoVia.

L'expertise des agent-es au service de la nature

Le service Nature en ville entretient et développe le patrimoine végétal de la Ville, soit 32 000 arbres sur 220 ha de parcs et jardins, produit des végétaux, aménage les squares et les parcs, est garant de la maintenance des jeux et du mobilier urbain et décore les espaces et bâtiments publics lors d'occasions particulières.

Afin de préserver la flore et la faune et dans un souci d'adaptation au changement climatique, il mène également des projets et réflexions prospectives dans le but de rendre la ville plus végétale et accueillante pour la biodiversité au travers d'expérimentations et d'évolutions des pratiques. Pour la gestion des cimetières, un travail de collaboration renforcée est en cours entre le service Nature en ville et celui des relations aux usagers. Cette gestion adaptée s'illustre par exemple avec le label éco-jardin : au total, six parcs et le cimetière ont été labellisés depuis 2015. Le site de la Bastille bénéficie quant à lui d'un plan de gestion pour ses espaces naturels si caractéristiques, mares, pelouses sèches, haies, etc. Enfin, en développement depuis plusieurs années pour l'entretien extensif des espaces de nature et l'introduction de l'animal en ville, la pratique d'écopastoralisme est désormais intégrée. Cet entretien plus doux est réalisé avec le troupeau de dix brebis de race Rava qui anime également les lieux de sa présence. Un cheptel a été acquis par la Ville cette année.

Sensibiliser pour préserver

La Ville a à cœur de partager ses savoir-faire le plus largement possible, l'année Grenoble Capitale Verte Européenne est une opportunité en ce sens. Un programme exceptionnel d'actions de terrain et d'évènements a été proposé dans toute la ville ainsi qu'au Centre Horticole. 17 « totems de la nature en ville » ont été réalisés, des parcours biodiversité ont été installés comme celui du Parc Paul Mistral et du Jardin des plantes, ou encore le retour du « Jardin Sens'ationnel » au Square Docteur Martin en septembre 2022.

De nombreuses visites sur la biodiversité, des expositions et journées techniques sur le sol ou la végétalisation, ont été organisées dans le cadre de Capitale Verte Européenne.

Après une étude d'un an sur la stratégie de l'arbre à Grenoble, Capitale verte a été l'occasion d'organiser la Semaine de l'arbre. Des animations tous publics, une journée professionnelle, des soirées de conférences-débats ont permis de sensibiliser les grenoblois-es et les professionnels d'Auvergne Rhône-Alpes à la préservation et à l'intensification du patrimoine arboré urbain. Des plantations participatives, collectives, ont aussi permis d'associer les plus jeunes et les habitant-es et ainsi prendre le rôle de jardinier- planteur le temps d'un chantier ouvert au public dans leur quartier.

En 2022, les jardiniers ont mis à l'honneur les plantes messicoles d'origine locale : une quinzaine de massifs fleuris de plantes compagnes des cultures comme le bleuet sauvage, qu'on ne rencontre plus beaucoup, ont été semés dans les massifs des parcs et jardins pour faire apprécier ces floraisons au public et à la faune (insectes, oiseaux...). Par ailleurs, la Ville a reconduit sa validation du label en Agriculture Biologique pour l'ensemble des cultures maraîchères produites par le Centre Horticole et destinées au self municipal.





Découvrir la **biodiversité** au Parc Paul Mistral

Le public pourra en apprendre davantage sur les nichoirs, potagers urbains, écuroducs et autres curiosités présentes dans le parc grâce à ce nouveau sentier pédagogique. L'objectif du parcours « Nature aux pattes » est d'attirer l'œil sur des endroits où il ne se poserait pas forcément. Ce parcours vise à montrer les choix opérés par la Ville en faveur de la biodiversité.



Échanger lors de la **Semaine de l'Arbre** en ville

Pour renforcer son rôle et le préserver, la Ville de Grenoble a organisé avec ses partenaires la « Semaine de l'Arbre en ville » du 14 au 20 novembre : conférences, visites, spectacles, ateliers, démonstration... Un programme pour sensibiliser tous les publics, professionnels, habitants, enfants, de manière ludique comme ici lors d'un café perché !



Faire une pause « **Minute Papillon** »

Co-construit par le service Nature en Ville et le Muséum de Grenoble, le nouvel espace « Minute Papillon » a été inauguré le 14 mai dernier dans le Jardin des plantes Joséphine Baker. Il est constitué d'un massif de plantes, de modules de découvertes et de quiz, ainsi qu'une exposition de photographies grand format. De quoi faire découvrir le monde fascinant des papillons à tous.



Le **collectif** au service du végétal à Mistral

Le 9 février, 300 arbres ont été plantés par les familles et enfants du quartier Mistral sur la butte entre l'autoroute A480 et la cité, lors d'un Chantier Ouvert au Public. Environ 200 participants se sont mobilisés. Au printemps on comptabilisait près de 5500 petits arbres et jeunes plants sur site. Toutefois, la grosse sécheresse qui a suivi impose de renouveler les jeunes plants à l'hiver 2022-2023.



Un troupeau de **brebis** devenu municipal

Au printemps 2022, la Ville a acquis son propre troupeau afin de développer la pratique d'écopâturage. Nourris dans un enclos du parc Bachelard et sur les pentes de la Bastille par alternance cet été, le cheptel assure l'entretien en soutien du travail des agent-es. Deux jardiniers-bergers ont été recrutés pour s'occuper de ce petit troupeau et de son bien-être.



Des **refuges** pour la faune

Gîtes à chauve-souris et nichoirs à oiseaux continuent d'être installés en 2022 pour compléter les actions en faveur de la biodiversité visant à multiplier les refuges pour la faune, tout comme les plantations d'arbustes et d'arbres facilitent la circulation des espèces. L'occupation des nichoirs est suivie par les jardiniers et la Ligue pour la Protection des Oiseaux : 60 à 80 % des nichoirs sont occupés.

5. Produire et consommer autrement

Une Administration mobilisée

Cette préoccupation du « consommer autrement » irrigue les différentes activités de la Ville : approvisionnement bio et local pour l'alimentation et consommation raisonnée de l'eau, de l'énergie et de tous les consommables (papier, emballages, etc.) impliquent un changement de pratiques qui, s'il est souvent long à mettre en place, s'avère plus soutenable.

Alors même qu'elle n'y était pas contrainte réglementairement, la Ville a travaillé à un cadre de référence pour une commande publique responsable : en février 2016, une délibération qui s'apparente à un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) avait été adoptée. Depuis, les trois grands objectifs pour Grenoble restent les mêmes : la promotion de l'emploi et de l'insertion ; la protection de l'environnement et de la santé ; la facilitation de l'accès à la commande publique pour les acteurs et actrices économiques du territoire. L'implication de la Ville dans les Assises de l'achat public illustre aussi cet engagement. Achat public responsable et inclusion sociale par l'emploi étaient les maîtres-mots de la 4^e édition en 2022.

Deux initiatives des services municipaux traduisent bien la variété d'actions possibles appliquée à ses propres activités dans ce champ du mieux produire et mieux consommer pour moins jeter : la bibliothèque municipale et le Centre Horticole qui vident leurs stocks. Comme chaque année, la bibliothèque municipale de Grenoble met en vente des livres à bas prix pour leur offrir une seconde vie. Cette vente n'ayant pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 à cause de la crise sanitaire, un important volume de livres a été proposé à la vente qui s'est tenue du 5 au 7 mai, à l'ancien Musée de peinture. Petits prix garantis : de 0,10 € pour les revues à 3 € pour les beaux livres illustrés. Les bénéfices de la vente permettent de mener des projets dans les bibliothèques et d'en améliorer l'accueil pour tous les publics.

Pour sa part, le Centre Horticole procède à des ventes régulières de plants issus de sa production, certifiée en agriculture biologique. Ces ventes ouvertes à tous publics sont organisées afin d'écouler les

surplus de production car pour chaque espèce il est toujours produit des plants supplémentaires, pour faire face par exemple aux maladies. Afin d'éviter le gaspillage, des ventes ont donc lieu régulièrement depuis l'automne 2020 et le prix varie de 0,50 € à 1 € par plant : vente des pensées de Printemps le 9 mars, plants de fleurs, légumes et aromatiques le 15 juin.

Enfin, le Guide de l'événement éco-responsable, réalisé en 2021 suite à la Biennale des villes en transition, a été largement diffusé en interne et pris en compte par tous les services de la Ville, du protocole à l'événementiel.

Pour la vitalité du Cœur de Ville

Le commerce de proximité et plus largement l'économie locale ont été durement éprouvés par la crise sanitaire, venue s'ajouter à des menaces structurelles du e-commerce et des nouveaux centres commerciaux. Toutefois le taux de vacance commerciale au centre-ville de Grenoble connaît une baisse historique : il est retombé à 7 % (99 vacants + 6 en travaux sur 1490 locaux recensés) en décembre 2021 alors qu'il était de 7,9 % à l'automne 2020 et de 10 % en mars 2019. Soit une baisse de 3 points en deux ans et demi. En lien avec ses partenaires et Grenoble-Alpes Métropole, la Ville met l'accent sur quinze actions à déployer en 2022, en faveur de la vitalité des commerces du centre-ville. Les trois objectifs poursuivis sont : animer, renforcer et revitaliser le cœur de ville ; inventer le commerce de demain ; rendre le cœur de ville encore plus agréable et apaisé.

En matière d'animation par exemple, une patinoire sans glace anime pour la deuxième année consécutive la Place Grenette pendant un mois avant Noël 2022. L'équipe de hockey de Grenoble, les Brûleurs de Loup, sont mobilisés pour l'occasion. Le financement est assuré par les commerçant-es, la Ville de Grenoble et l'association Label Ville. La patinoire de 130 m² est en matière synthétique (un plastique recyclé plus écologique que la glace). La Ville souhaite ainsi créer un environnement attractif et ludique en centre-ville afin d'attirer le plus grand nombre.

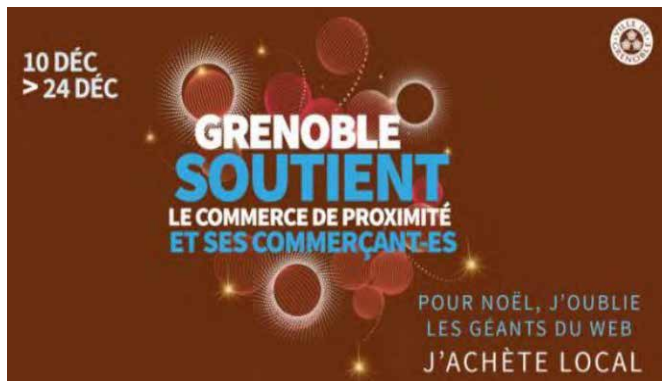
Sur le plan artistique, la Ville a accompagné la création du Parcours Des Arts, un parcours organisé par le collectif Symp'art lancé fin 2021. L'itinéraire vise à valoriser les nombreux artistes et artisan-es qui renforcent la vitalité de Grenoble : trente lieux de création artistique et galeries d'art sont à découvrir en centre-ville.

Consommer solidaire

La thématique de la consommation révèle de manière évidente les inégalités socio-économiques des ménages. Pour accompagner les Grenoblois-es qui rencontrent des difficultés financières, la Ville de Grenoble propose deux dispositifs d'aide pour : du microcrédit personnel, pour celles et ceux qui ne trouvent pas de réponse avec le crédit bancaire classique ; de la micro épargne accompagnée, abondée par la collectivité, en partenariat avec le Crédit municipal de Lyon. La plateforme de lutte contre la précarité énergétique répond également à ces besoins.

Cette approche solidaire peut aussi se traduire à travers la mise en place de « zones de gratuité » dans les Maisons des habitants (MDH) de Teisseire Malherbes, Abbaye, Chorier-Berriat, Centre-ville, Baladins, Prémol et dans l'espace de vie sociale le Moulin aux idées. Enfin, pour Noël la Ville a également plébiscité l'opération « Jouet suspendu » conduite par plusieurs commerces du centre-ville, où les clients volontaires achètent un cadeau destiné à être distribué par le Secours Populaire : ceci soutient l'action des Pères Noël verts au profit des personnes isolées et des familles en détresse.





Faire ses achats en centre-ville

Avant les fêtes de Noël, la Ville a mené une campagne de sensibilisation à l'achat local plutôt que chez les géants du web. Une campagne vouée à être reconduite afin de sensibiliser les clients à l'achat local et convivial plutôt que l'achat dématérialisé. Cette action apporte un soutien promotionnel indirect aux petits commerces grenoblois pour un centre-ville vivant.



La patinoire « hors gel » de la Place Grenette

Cette animation ouverte à toutes et tous vise à soutenir les commerces de proximité et à proposer une activité sportive et populaire sur la période de Noël. Le matin hors vacances scolaires, les enfants des écoles primaires de Grenoble ont pu aussi en profiter. Pour l'occasion, la place Grenette devient un lieu encore plus central et ce, pour tous les goûts dont s'amuser en patinant.



Une transition funéraire à mener

Produire, consommer mais aussi mourir autrement, tel est le lien fait avec ce thème Capitale Verte pour valoriser le travail mené sur la mise en place de concessions écologiques dans les cimetières de Grenoble. Une journée dédiée aux funérailles écologiques s'est tenue le 4 octobre, organisée par la Ville, la Métropole et les Pompes Funèbres Intercommunales.



Toujours moins de publicité à Grenoble

Après avoir retiré 2 000 m² de publicité sur l'espace public en 2015, la Ville de Grenoble a poursuivi sa démarche en suivant le Règlement Local de Publicité inter-communal (RLPI 2017-2019) avec le retrait de 117 panneaux sur l'espace privé. Les derniers contrevenants sont désormais verbalisables depuis juin 2022. En matière de publicité, la Ville fait le maximum autorisé par la Loi.



Une recyclerie sportive ouvre en centre-ville

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé début 2022 par la Ville, une recyclerie sportive s'est installée dans les anciens locaux municipaux de la Maison de la montagne. Afin de favoriser le réemploi et la réparation de matériel sportif comme les vélos, les skis, les raquettes, etc., la boutique collecte, valorise et remet en état le matériel, et le propose à bas prix.



Les zones de gratuité pour toutes et tous

Elles se sont développées dans les Maisons des habitants comme des espaces de solidarité et de lien social. Les habitants peuvent y déposer et y prendre des vêtements, des jouets, des livres... C'est aussi une belle manière de faire des rencontres et de donner une deuxième vie aux objets, facilitant l'accès aux produits d'occasion au plus près des habitant·es.

6. Inégalités – Inclusivité

Précarité énergétique

La Ville de Grenoble et son CCAS sont mobilisés aux côtés de nombreux partenaires afin de lutter contre la précarité énergétique des Grenobloises et Grenoblois. En ce contexte de forte inflation et de crise énergétique, le soutien et l'accompagnement des personnes vivant dans des passoires thermiques est une question centrale de justice sociale.

Depuis 2012, le CCAS de Grenoble met en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité énergétique articulé autour de trois axes : la détection, le conseil en maîtrise de l'énergie et l'accompagnement des ménages en difficultés. Ce dispositif repose sur la coordination des actions portées par différents acteurs et actrices du territoire investi-es sur cette problématique majeure : l'énergéticien local GEG, la Compagnie de chauffage, le Département, la Métropole, les associations ADIL et Ulisse Energie, les bailleurs sociaux, etc.

Cette année, la plateforme précarité énergétique intègre désormais le programme national SLIME - Service Local d'Information à la Maîtrise de l'Énergie. En lien avec les associations ADIL, Soliha et le Cler, le CCAS coordonne l'ensemble des actions et se charge elle-même de l'accompagnement des ménages les plus précaires : informations à la maîtrise de l'énergie, diagnostics sociotechniques au domicile (réalisés depuis mai 2022), conseils juridiques, études d'aides financières selon les situations. En 2022, 250 foyers ont été accompagnés, contre 170 auparavant. Une évaluation du dispositif a été lancée en fin d'année.

Coopérations solidaires

La Ville de Grenoble, par une action internationale et européenne engagée, contribue, avec les associations et partenaires internationaux, à rendre la mondialisation plus juste, plus solidaire et respectueuse des identités, des cultures et de l'accès aux droits fondamentaux. En cette année Capitale Verte Européenne, les échanges sur les défis climatiques, les migrations et plus globalement la solida-

rité avec les pays les plus impactés par le dérèglement climatique ont pris toutes leur place.

Certains projets, conférences ou accueils de délégations étrangères illustrent bien cette dynamique : le lancement des projets énergies renouvelables de Ouagadougou et Sevan, toutes deux villes jumelles de Grenoble (avec l'accueil pendant six mois de deux volontaires burkinabè) ; le projet Graines de Citoyens du monde avec Ouagadougou et Bethléem ; la tenue du 10^e atelier international d'urbanisme associant les étudiants de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de Grenoble et la ville jumelle de Sfax en Tunisie ; la promotion de la plateforme en ligne « Grenoble Terre d'accueil » ; le webinaire de haut niveau du 30 juin sur les migrations climatiques humaines (faisant suite à une visite technique de Grenoble en mai) qui s'inscrivait dans le suivi du dialogue multi-acteurs organisé par le projet Migration ville-à-ville en Méditerranée (MC2CM), mené par la Commission Inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de l'organisation internationale CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis).

La Ville, à son échelle, concourt tant aux débats qu'aux actions de terrain, à Grenoble et ailleurs, avec pour objectif de tracer des voies d'action locale qui font face au dérèglement climatique et à la mobilité humaine dans une perspective de droits humains. En dernier exemple, la Ville de Grenoble a eu l'honneur d'accueillir en décembre une délégation venue de la région du Nord et de l'Est de la Syrie, pour partager sur des expériences écologiques municipales. Cette délégation de quatre responsables municipaux et associatifs était en voyage en France dans le cadre du réseau de solidarité internationale « JASMINES » (Jalons et Actions de Solidarité. Municipalisme et Internationalisme avec le Nord-Est de la Syrie).

Une ville inclusive pour toutes et tous

Le souci de prendre soin de chacun-e et de faire de Grenoble une ville accueillante et inclusive s'est traduit cette année encore de bien des manières : auprès des jeunes et des aîné-es, des personnes en situation de handicap, des publics fragiles ou encore à travers sa politique pour l'égalité femmes-hommes.

Pour ses aires de jeux par exemple, la Ville a poursuivi la réalisation d'espaces accessibles aux enfants porteurs de handicap : après celle du Parc Pompidou, deux autres handiparcs ont été aménagés en 2022, Place St Bruno et Parc des Champs Elysées. En cette année

Capitale Verte, la riche programmation du mois de l'accessibilité mettait en avant les questions de handicap et d'écologie. Une visite de l'appartement témoin Unapparté, adapté aux personnes âgées ou en situation de handicap, était d'ailleurs organisée pour faire connaître cet outil démonstrateur du maintien à domicile. En décembre 2022, une délibération-cadre sur le handicap et l'accessibilité vient préciser l'ambition de la municipalité.

Pour sa politique volontariste en direction des seniors, Grenoble a obtenu en 2022 le label « AMI DES AÎNÉS »[®] niveau or, qui lui a été remis au Ministère des Solidarités et de la Santé le 7 décembre. Le label récompense les politiques publiques pionnières et exigeantes, construites avec et pour les aîné-es.

À Grenoble, la part des moins de 30 ans représente 45 % de la population. À la lumière ce chiffre, la Ville a établi un nouveau cadre de référence avec le Projet Jeunesse 2022-2027 qui fixe le cap de son action et dont les priorités sont l'accès aux droits, l'émancipation et la transversalité d'actions pour les jeunes. Faire entendre la voix des jeunes c'est aussi le cœur du projet Émergences porté par la Ville depuis 2018 : pour le Forum des droits des jeunes en mars, puis à la rencontre des artistes étrangers de l'évènement Divercities en juillet, et enfin en représentation à la MC2 lors des temps forts de clôture de la Conférence de l'Organisation Internationale de la Démocratie Participative (OIDP) et de l'année Capitale Verte. Ces trois restitutions scéniques de projet ont montré que la jeunesse grenobloise pouvait s'exprimer avec talent sur tous les sujets de société.

En matière de politique pour l'égalité femmes-hommes, Grenoble s'illustre particulièrement cette année avec pas moins de quinze dénominations féminines de lieux emblématiques de la ville. Femmes célèbres ou restées dans l'ombre, elles entrent ainsi dans la mémoire collective des grenoblois-es. L'ensemble des actions réalisées sont à découvrir dans le rapport d'activités 2021-2022 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités.

Enfin, depuis 2019, la Ville développe différentes actions d'inclusion numérique. Une nouvelle phase s'est ouverte en 2022 en approfondissant et en consolidant les actions menées dans quatre Maisons des Habitant-es avec de véritables pôles numériques (Centre-Ville, Bois d'Artas, Anatole France et Capuche). Soutenu par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Service, cet outil figure dans le plan d'actions pour l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours initié en 2017 par la Ville. Un plan de lutte contre la fracture numérique interne à l'administration est également prévu.



Mieux comprendre pour agir sur son logement

Dans le cadre de ses actions de lutte contre la précarité énergétique, le Pôle Inclusion Financière du CCAS propose un atelier à partir d'un jeu et lors d'un moment convivial sur le thème : « Logement : mon énergie, mon confort thermique, ma consommation... Et si on en parlait ? ». Un atelier est prévu dans cinq Maisons des Habitants, de décembre à janvier 2023.



Forum pour les jeunes : faire valoir ses droits

Cette 1^{ère} édition s'est voulue un temps fort fédérateur, rassemblant des acteurs nombreux et variés pour aborder les principaux sujets qui impactent les 15-25 ans : logement, santé, formation, etc. 3 500 jeunes ont répondu présent-es. Les jeunes du projet Émergences ont proposé pour l'occasion une restitution de projet dédiée au Forum, rendant bien concrètes les préoccupations de la jeunesse.



Coopération décentralisée avec le « NES »

Depuis 2021, une dynamique d'échanges entre municipalités et sociétés civiles en France (dont Grenoble) et dans la région du Nord-Est de la Syrie s'organise à travers le projet JASMINES (Jalons et Actions de Solidarité. Municipalisme et internationalisme avec le Nord-Est de la Syrie). La Ville de Grenoble a eu l'honneur d'accueillir une délégation en décembre 2022.



Objectif 100 % de dénominations féminines

À l'image du Jardin des Vallons, qui porte à présent le nom de Gisèle Halimi : toute sa vie, elle a lutté pour l'égalité des genres, contre les violences faites aux femmes, le racisme, le colonialisme et contre la mondialisation sauvage. En 2022, quinze lieux emblématiques de Grenoble ont pris le nom de femmes qui ont marqué l'Histoire, comme Gisèle Halimi ou Joséphine Baker.



Un triporteur pour aller vers les plus fragiles

Le CCAS, en collaboration avec le Conseil des Aîné-es, a mis en place un vélo triporteur qui sillonne la ville à la rencontre des potentielles personnes à inscrire au registre communal des personnes fragiles et isolées. Un dispositif de prévention activé tout l'été en lien avec le Plan canicule. Cette démarche « d'aller vers » contribue également à lutter contre le non-recours aux droits.



La malle en tout genre pour les tout-petits

Conçue par des professionnelles Petite Enfance du CCAS, cette véritable malle aux trésors comprend des jouets symboliques et genrés, illustrant les activités de la vie quotidienne : faire le ménage, cuisiner, bricoler, pouponner, etc. Ils sont proposés aux bambins pour favoriser l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge. La malle circule de crèche en crèche chaque mois.

7. Eau

Une source vitale de fraîcheur

L'année 2022 a été marquée par une longue période de sécheresse ponctuée par plusieurs épisodes de canicule. Dès le printemps la Ville de Grenoble s'est mobilisée pour offrir aux habitant-es des espaces de fraîcheur accessibles pendant la période estivale. En parallèle des actions préventives (veille sociale, plantation de végétaux, désimperméabilisation des sols, etc.), la Ville multiplie les points de fraîcheur en été. Rénovation de fontaine, installations de brumisateurs, nouvelles bornes fontaines... Avec les étés qui s'intensifient, il est nécessaire d'adapter la ville en conséquence, avec l'eau comme allié sous toutes ses formes.

Plusieurs points d'eau ont été restaurés cette année : la fontaine historique Place Sainte-Claire, la fontaine Place de Bérulle, le bassin du parc Paul Mistral, le bassin Jean Verlhac (Villeneuve), le bassin des Champs Elysées et le brumisateur Charles Dullin qui a été transformé et remis en fonctionnement pour début juillet. Certaines fontaines historiques et patrimoniales fonctionnaient encore à eau perdue : leur rénovation permettra de les rouvrir en 2023 avec un nouveau système plus éco-responsable (eau recyclée), notamment la fontaine place Victor Hugo.

L'installation de brumisateurs permanents et éphémères complète l'offre des points d'eau. À l'été 2021, la Ville a expérimenté deux « aires de fraîcheur temporaires » : une brumisation suspendue déployée pendant l'été au Village Olympique et dans l'hyper-centre. Les retours des habitant-es ont été très positifs, ainsi, ces deux aires ont été renouvelées cette année, et une nouvelle brumisation suspendue éphémère a été déployée sur l'esplanade Alain Le Ray pour offrir de la fraîcheur tout l'été dans le respect des règles sanitaires.

Cette année ont été également testés des brumisateurs basse pression sur la fontaine sèche du quartier Mistral, ainsi que la mise en place du prêt de brumisateur pour les événements associatifs, avec le souci de conjuguer préservation des ressources en eau et confort estival. Les jeux d'eau mobiles (« effet pluie ») expérimentés en 2021 sur les secteurs 1 et 3 ont également été étendus cette année à l'ensemble de la ville de mi-juin à mi-septembre : ils ont pu accompagner trois événements par semaine, organisés sur l'espace public

par les services de la Ville et les associations, pour le plus grand plaisir des enfants.

Dans les écoles, la Ville déploie trente-quatre systèmes de rafraîchissement d'eau pour vingt-sept écoles (comprenant les centres de loisirs). En 2022, neuf écoles supplémentaires sont équipées en robinet et matériels de rafraîchissement, à utiliser qu'en cas de canicule pour limiter l'effet des îlots de chaleur urbain (il ne s'agit pas d'un mobilier ludique pour les écoles).

De l'eau potable gratuite pour se désaltérer

Cinq captages permettent d'alimenter Grenoble en eau potable tirée des eaux de captage de Rochefort à Varcas-Allières et Risset. La qualité naturelle de cette eau permet de la distribuer sans aucun traitement. La Ville améliore l'accès à l'eau potable pour se désaltérer gratuitement sur l'espace public. D'une part avec la réparation et le remplacement de bornes fontaines installées de manière stratégique. Avec la mise en œuvre du projet « La Grenobloise » du Budget participatif, dix bornes fontaines ont été réparées en 2022 et cinq autres le seront en 2023. L'installation de quatre bornes fontaines supplémentaires est également prévue pour 2023.

D'autre part, un nouveau mobilier de borne fontaine est en cours de réalisation en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. L'ambition est de proposer un équipement s'adaptant davantage aux usager-es (personnes à mobilité réduite, enfants, aîné-es) ainsi qu'aux animaux, et qui permette aussi bien de boire que de remplir une bouteille tout en préservant la ressource en eau.

Sensibiliser et préserver

Dans le cadre du mois du défi de l'eau de Grenoble Capitale Verte Européenne, de nombreuses actions de sensibilisation sur les enjeux du grand et du petit cycle de l'eau ont eu lieu en juillet, en partenariat avec la Métropole, par exemple : un jeu de piste à vélo pour découvrir de manière ludique les différentes formes de l'eau sur le territoire grenoblois (fontaines, brumisateurs, rivières, traitement des eaux pluviales, traitement des eaux potables, bassin, etc.), ainsi que l'organisation de deux « fresques de l'eau » pour sensibiliser les participant-es quelque soit leur âge au Parc Paul Mistral.

Seconde vie pour l'eau de la piscine Jean Bron

Durant l'été, les services de la Ville se sont mobilisés pour expérimenter une solution inédite de récupération et de réemploi de l'eau des deux plus grands bassins de la Piscine Jean Bron (2 250 m³ pour le bassin de 50 mètres et 250 m³ pour celui réservé à l'apprentissage) pour le nettoyage de l'espace public et l'arrosage des espaces verts. L'alerte sécheresse qui a touché Grenoble cet été a accéléré et concrétisé les réflexions qui étaient en cours entre la Direction des Sports, les services Nature en Ville, Propreté Urbaine et Transition Énergétique.

Pour réemployer l'eau des bassins, les agent-es ont d'abord cessé de la chlorer et contrôlé le niveau de chlore jusqu'à évaporation totale au bout de quelques jours, puis un premier test de récupération de l'eau a été effectué début septembre pour alimenter les balayeuses qui assure l'entretien des rues. Le test s'étant avéré positif, une seconde expérimentation a été organisée pour remplir d'autres véhicules pour la propreté urbaine (camions-citernes jusqu'à 8 tonnes) et pour l'arrosage des espaces verts. Suite à ces premières expérimentations réussies, les services de la Ville continueront à travailler ensemble pour améliorer l'efficacité du process et rechercher sa pérennisation.





Autour de l'eau, la **danse** s'invite

Plusieurs places du centre-ville de Grenoble se sont transformées en scènes samedi 18 juin à l'initiative du groupe Emile Dubois de la compagnie Jean-Claude Gallotta, pour la programmation Grenoble Capitale Verte. Le spectacle « Danses Ou(vertes) » proposait des points de rencontres où se mêlaient danse contemporaine, poésie et batucada avec le thème de l'eau comme lien.



Alerte **sécheresse** de niveau 4 sur 4

Courant juillet, suite à l'aggravation de la sécheresse en Isère, la Préfecture a renforcé les restrictions d'usage de l'eau. Sur le territoire communal, c'est le niveau 4 sur 4 qui a été déclenché, plus haut niveau d'alerte sécheresse jamais atteint à Grenoble. Les services municipaux ont adapté leurs pratiques, veillant à préserver toujours plus la ressource en eau.



Besoin vital, usage **ludique et raisonné**

L'eau est un allié incontournable de la lutte contre la chaleur en ville : aller à son contact direct est la meilleure manière de se rafraîchir efficacement c'est pourquoi la Ville multiplie les dispositifs dans tous les quartiers afin de répondre à tous les besoins et notamment à ceux des enfants. Fontaines, brumisations, jeux d'eau allient bien-être et usage raisonné de la ressource en eau.



Douches municipales et **canicule**

À partir du 25 juillet, les douches municipales ont élargi leurs horaires d'ouverture afin de garantir tous les jours un accès gratuit (depuis 2020) à l'eau et à l'hygiène pendant les périodes de forte chaleur. Des créneaux réservés aux femmes avec ou sans enfant ont également été mis en place en octobre 2021. Les huit douches sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Vers une véritable zone de **baignade**

C'est un projet d'envergure qui avance : en 2022 l'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée pour avancer sur le projet d'une véritable lac baignable à la Villeneuve, et renouer ainsi avec les pratiques récréatives des origines de ce grand bassin de 4 000 m². Cet été des canoës étaient disponibles en prêt pour profiter de l'eau sans enfreindre l'interdiction de baignade.



Toilettes sèches pour une eau précieuse

Une partie des 57 sanitaires publics sont dans un état vieillissant, consommateurs en eau, coûteux en maintenance, voire hors-services pour certains. En 2022 grâce au Budget participatif, six nouvelles toilettes sèches ont été installées (une par secteur) et une toilette sèche mobile a été acquise par la Ville pour être utilisée au bivouac de la Bastille de mai à octobre.

8. Santé

« L' Appel de Grenoble » pour la santé environnementale

Alors que la crise sanitaire a révélé la pertinence du concept de santé globale et l'urgence de s'attaquer aux causes environnementales des maladies chroniques qui ont été le terreau des formes graves et létales de la Covid-19, des scientifiques, des responsables politiques et des représentants d'ONG se sont réunis le 19 mars 2022 à Grenoble pour évoquer les rapports entre santé et environnement. Le Réseau Environnement Santé et la Ville de Grenoble ont organisé à l'École de Management de Grenoble une rencontre internationale à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire de la conférence de Wingspread (1991) qui a vu la naissance du concept de « perturbateur endocrinien ».

Cette rencontre s'est conclue par la signature d'un texte collectif, « L'Appel de Grenoble », appelant à la réalisation d'une synthèse des connaissances dans le domaine de la santé environnementale afin d'éclairer les décisions publiques et pouvoir répondre ainsi à l'objectif « Zéro pollution en 2050 » du Pacte vert pour l'Europe. La projection du film Goliath, suivie d'un temps d'échanges avec la salle en présence notamment du réalisateur Frédéric Tellier, a clôturé l'événement au cinéma.

L'environnement sonore urbain

En France et en Europe, le bruit en ville est identifié comme le second déterminant environnemental de santé, après la pollution de l'air. La Ville et ses partenaires, notamment l'Observatoire du bruit Acoucité, mènent un travail de fond sur l'environnement sonore de Grenoble, qui rejoint aussi la démarche « Grenoble la nuit », un temps où les bruits peuvent être exacerbés.

Des activités de sensibilisation et d'éducation afin d'améliorer l'environnement sonore dans la ville ont été proposés : balades sonores avec les habitant-es, ateliers d'échange, implication des habitant-es dans la définition de la notion d'espaces de calme (Plan National Santé Environnement), mais aussi avec la démarche transversale des Assises de la Nuit (restitution publiques du diagnostic

en mars 2022) et la préparation d'un Plan municipal de la Vie nocturne.

Dans le cadre de Capitale Verte, une grande table ronde associant l'Agence régionale de Santé, Acoucité et le réseau de villes Eurocities a permis de partager les expériences des villes d'Utrecht, de Turin et Barcelone aux côtés de Grenoble. Ce temps fort européen s'est tenu le 6 avril à l'Hôtel de ville.

Faire rimer sport et santé

Grenoble, ville olympique, s'engage depuis plusieurs années pour proposer, concrètement, une pratique du sport qui s'inscrit dans le défi climatique et l'enjeu de justice sociale, en plus de celui de la santé et du bien-être. De par ses compétences, la Ville de Grenoble agit dans le champ de la santé via sa Direction de la santé publique et environnementale (avec un service dédié à la santé environnementale), son CCAS mais aussi via sa politique sportive.

Des ateliers sport-santé pour les adultes et les aîné-es sont proposés en lien étroit avec les Maisons des Habitant-es et les Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle : marche « active », renforcement musculaire, gymnastique douce. Pour les enfants grenoblois pendant les vacances d'été, les éducateurs et éducatrices de la Ville proposent des stages sportifs pour faire découvrir les sites naturels autour de Grenoble par l'activité sportive, et renforcer ainsi la mixité dans les activités proposées. L'objectif est d'offrir aux enfants un maximum de disciplines différentes par tranche d'âge : tir à l'arc, accrobranche, escalade, randonnées à la journée, canoë, biathlon, etc.

Santé et bien être au travail : actions et formations

Un projet spécifique aux ATSEM – agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – a été mené de janvier 2021 à novembre 2022 suite à l'appel à projet « Prévenir et réduire l'exposition aux risques professionnels des ATSEM » de la Caisse nationale de retraite des agent-es des collectivités locales (CNRACL). Grâce à un diagnostic des besoins et des difficultés de terrain et à un travail de co-construction plusieurs actions ont été mises en place : achat de mobilier permettant de moins se baisser et de moins porter les enfants lors des tâches quotidiennes (246 équipements déployés du type change debout, marchepieds, etc.), sessions de formation

(dont 135 séances de groupes d'analyse de pratique), mise en place d'un accompagnement des ATSEM par les directeurs-rices de l'accueil périscolaire. La dynamique se poursuivra en 2023. À noter également que dans cinq écoles de Grenoble des coins sensoriels sont expérimentés pour faciliter le retour au calme des enfants.

Le CCAS offre un second exemple d'action menée en faveur du bien être (mais aussi de la santé physique et mentale) : des activités de soutien corporel à destination des structures employant des soignant-es. C'est à la suite de la pandémie, qui a fortement sollicité les équipes, que le CCAS a proposé des séances de soutien corporel pour créer une soupape de décompression sur le lieu de travail. Au total, 467 séances de gym douce, yoga, sophrologie ou *braingym* ont eu lieu entre novembre 2021 et juin 2022, touchant environ 230 personnes différentes, dont la moitié de personnel soignant. L'impact positif mental et physique a été souligné à plusieurs reprises.

Cause animale : un bien être partagé

La Ville de Grenoble a structuré sa politique en matière de condition et de bien-être animal et adopté un plan d'action 2021-2026 à l'occasion d'une délibération-cadre adoptée en juin 2021. Le travail de fond se poursuit donc, en impliquant une grande diversité de services municipaux ou métropolitains aux côtés des associations.

Par exemple depuis 2020, la Ville propose à ses habitant-es les services d'une éducatrice comportementaliste pour les chiens et les chats, en éducation positive, pour aider les propriétaires à mieux comprendre les besoins de leurs animaux afin de garantir un cadre de vie serein pour toutes et tous. C'est un dispositif pour lequel la Ville a d'ailleurs remporté le 3^e Grand Prix de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine en 2020. Grenoble est ainsi la seule ville en France à proposer un poste de fonctionnaire dédié toute l'année. En 2022, Grenoble est classée 3^e au palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien par l'association 30 Millions d'amis et a reçu l'écharpe « Une ville pour les animaux » de la part de l'association L214 pour ses actions en faveur de la défense de la condition animale dans son ensemble.



Grenoble, comment ça va en ce moment ?

Être en bonne santé, c'est aussi prendre soin de sa santé mentale. La Ville, en collaboration avec des nombreuses structures partenaires, a déployé une campagne de sensibilisation en début d'année qui visait à interpeller chacun-e. Un plan d'actions pour la santé mentale permet d'articuler l'ensemble des actions conduites par différents services de la Ville et du CCAS.



Pour un GIEC de la santé environnementale

L'Appel de Grenoble stipule : « Pour faire face à cette crise sanitaire, dont l'ampleur pour l'humanité rejoint celle de la crise climatique et de la crise de la biodiversité, il est nécessaire de disposer d'une synthèse des connaissances scientifiques pour éclairer l'opinion et déboucher sur les décisions politiques à la hauteur de l'enjeu de la santé environnementale ».



Une nouvelle Maison des femmes à Grenoble

Le 25 novembre était inaugurée La Maison des Femmes de Grenoble dans ses locaux provisoires, qui sera hébergée à terme au sein du CHU Grenoble Alpes. Cette 9^e Maison des Femmes en France a pour but d'accompagner les femmes ayant subi des violences, grâce à une équipe pluridisciplinaire de soignant-es et de travailleuses sociales. Une soirée dédiée s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Grenoble.



Un nettoyage raisonné bon pour la santé

Dans la poursuite d'une dynamique forte en faveur des méthodes de bionettoyage écologique dans les équipements de la Ville, deux produits seulement sont utilisés dans le nouveau protocole de nettoyage des crèches : le savon naturel, comme alcalin et le vinaigre blanc, comme acide. Un gain supplémentaire pour la santé du personnel, des enfants et de la planète.



Vers des quartiers favorables à la santé

Grenoble continue son travail sur la qualité et l'exemplarité des opérations d'aménagement et de construction neuves afin de concevoir deux écoquartiers favorables à la santé à Cambridge-Mandela (Presqu'île) et Flaubert-INSPE. Une Charte partenariale de « l'habitat et de la construction favorable à la santé » va permettre d'associer les acteurs pour une mise en œuvre effective des actions.



Centre de santé des Géants à La Villeneuve

Projet de longue date, le Centre de santé a emménagé dans de nouveaux locaux en cette rentrée de septembre. C'est sur le site de l'ancienne crèche que la Ville a reconstruit un bâtiment accueillant treize professionnels de santé dont six médecins généralistes. L'ensemble de l'opération représente un investissement total de 1 865 000 €, dont 1 153 500 € de la Ville de Grenoble.

9. Mobilité

« Ici le piéton est roi »

La marche est le mode de déplacement par excellence en ville : imbattable sur les courtes distances, la Ville de Grenoble veille à étendre les espaces sécurisés et agréables pour les piétons, en centre-ville mais également à proximité immédiate de certains équipements publics comme les écoles.

Avec son projet-phare « Place(s) aux enfants », la Ville de Grenoble, accompagnée par Grenoble-Alpes Métropole, souhaite pacifier les abords des écoles grâce à la mobilité responsable, la piétonnisation et la végétalisation des rues. L'objectif est d'en faire des espaces accueillants, attractifs et sécurisés, qui appellent au respect et au déplacement lent. Après la première phase d'intervention à la rentrée 2021, treize rues et abords d'école ont été piétonnisés, signalés, marqués et meublés. En 2022 l'étape 2 a démarré pour construire collectivement la transformation pérenne de chaque Place(s) aux enfants (cf. chapitre 12. Habiter la ville de demain).

Un appel régional à initiatives intitulé « Rues aux enfants, rues pour tous » a retenu cette année la candidature de l'association des parents d'élèves du Groupe Scolaire Jules Ferry, quartier Exposition - Bajatière pour mettre en scène la fermeture d'une rue à la circulation pendant quelques heures. Un temps festif pour se réapproprié l'espace public par le jeu et la rencontre dans une ambiance joyeuse a eu lieu le samedi 11 juin. À noter qu'une initiative citoyenne similaire anime depuis quelques années la rue des Champs Élysées du quartier Eaux-Claires.

En centre-ville, les travaux de piétonnisation du quartier Sainte-Claire / Notre-Dame / Antiquaires se sont poursuivis et un accès restreint aux ayants droits est mis en œuvre depuis le 31 mai 2022. Après une campagne de communication et le déploiement d'une signalétique dédiée par la Ville, des bornes de sécurisation permettant de contrôler les accès sont prévues.

Afin de poursuivre la régulation de l'occupation de l'espace public, inciter au report modal ou au stationnement dans les parkings relais, le Conseil municipal du 8 novembre 2021 a adopté des ajustements de la politique de stationnement pour les visiteuses et visiteurs, entrés en vigueur à compter du 1^{er} mars 2022. Les tarifs préfé-

rentiels pour les résident-es et les ayant-droits professionnel-les sont restés inchangés (le ticket résident permet de stationner sur voirie au tarif préférentiel de 12 € par mois). À cette occasion, la zone payante a été étendue dans le secteur Jean Macé à proximité de la gare, afin de faciliter le stationnement des résident-es et favoriser la rotation des véhicules dans ce quartier stratégique.

Parmi les outils dont dispose la Ville, Grenoble a lancé en février 2022 la vidéoverbalisation afin de renforcer la lutte contre les incivilités et les violences routières. Le premier site équipé est la station taxis rue de la République, pour mettre fin au dépose-minute et au stationnement sauvage. La vidéoverbalisation sera déployée sur d'autres sites.

Rouler à vélo

Pour la 3^e année consécutive, Grenoble décroche le titre de Capitale du Vélo au classement de la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette). Ressenti général, sécurité, confort, efforts de la commune, services et stationnements... Les critères d'évaluation sont multiples et illustrent bien les leviers à activer pour donner au vélo toute sa place en ville. Grenoble est la ville qui connaît aussi la meilleure évolution ces dernières années, d'après la FUB. Preuve que tous les investissements et les mesures prises en faveur du vélo et plus largement des mobilités douces sont efficaces et permettent de démocratiser les usages. Cela encourage la Ville à poursuivre ses efforts et à impulser l'élan au sein de la Métropole : poursuite de la construction de Chronovélos, piétonnisations, Place(s) aux enfants, résorption des zones de danger... Le travail continue donc pour un meilleur partage de l'espace public, où chacun et chacune peut se déplacer en toute sécurité. Pour Grenoble, il reste nécessaire d'amplifier le travail effectué, en poursuivant l'objectif d'avoir une ville 100 % cyclable, en lien avec les associations spécialisées et les usager-es.

Du côté des jeunes et des publics « à conquérir », les services Éducation Jeunesse, Sports et Action territoriale de la Ville ont organisé cette année des animations autour de la pratique du vélo. Pour accélérer l'apprentissage de l'éco-mobilité, il est prévu d'acquérir soixante vélos enfants, un tricycle adapté pour enfant en situation de handicap, dix vélos adultes et une remorque vélo. Cette flotte est destinée à être prêtée aux enfants non équipés de vélo personnel pour qu'ils puissent facilement participer aux cycles d'apprentissage en temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire. Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de l'ADEME.

Enfin en matière de vélo, la Ville s'est dotée à l'automne 2021 d'une unité spécialisée au sein de la Police municipale. Cette « bike police » est constituée de trois agents qui peuvent donc circuler à vélo dans les parcs et jardins, sur les pistes Chronovélo et dans la zone piétonne du centre-ville, tout en étant attentifs aux modes de déplacement doux. Ils interviennent auprès de tous les usagers et usagères de la route, que ce soit pour la prévention ou la répression des incivilités de la route.





Forum mobilités urbaines durables de l'ICLEI

Dans le cadre de la programmation internationale de Capitale Verte, la Ville a accueilli le 10^e « Informed Cities Forum » organisé par l'ICLEI Europe (réseau des gouvernements locaux pour la durabilité). Du 23 au 25 novembre, 56 expert-es ont contribué aux échanges, visites et jeu de piste sur les mobilités urbaines durables et les changements de comportements.



6 jeunes à vélo de Grenoble à Annecy

Le projet, né de la collaboration entre la Ville de Grenoble et la MJC Anatole France, vise à sensibiliser les jeunes à l'utilisation du vélo pour leurs déplacements et leurs loisirs. Ces six jeunes du projet Émergences ont rallié Annecy via Albertville du 4 au 7 juillet. Suivie sur les réseaux sociaux, l'équipe a partagé une belle aventure humaine aux couleurs de Capitale Verte.



Prix Access City Award 2023

Parmi les 43 villes candidates, Grenoble a remporté le Prix spécial pour les transports accessibles de l'Access City Award, créé par la Commission européenne pour récompenser les villes qui donnent la priorité à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Cette année, le Mois de l'accessibilité à Grenoble était placé sous le signe de l'écologie pour Capitale Verte 2022.



Les piétonnisations temporaires estivales

La Ville a repris les piétonnisations temporaires pour un troisième été, en partenariat avec l'association des commerçants Label Ville. Les quatre samedis du mois de juillet, les quais Saint-Laurent ainsi que deux rues du quartier Championnet étaient fermés à la circulation de 11 h à minuit pour accueillir notamment des concerts ou des animations ludiques et sportives, pour petits et grands.



Grenoble Capitale (verte) du Vélo

Sacrée pour la 3^e année consécutive Capitale du Vélo au classement de la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette), Grenoble conforte sa position de leader catégorie Grande Ville, suivie par Strasbourg et Rennes. Un encouragement pour la Ville et la Métropole à poursuivre les efforts engagés et accélérer les mesures d'incitation à la pratique du vélo.



Electricité, GNV et BioGNV à la pompe

Une nouvelle station service a ouvert au Marché d'Intérêt National - MIN de Grenoble. Gérée par Engie, elle est ouverte à tous les véhicules : particuliers, utilitaires et poids lourds, avec un accès public et un accès réservé aux utilisateurs du MIN. La Ville a cédé gracieusement le terrain à la Métropole pour cet aménagement qui accompagne la Zone à Faibles Émissions grenobloise (ZFE).

10. Alimentation et Agriculture

Agriculture urbaine

Depuis 2018, la Ville de Grenoble s'engage en faveur de l'agriculture urbaine professionnelle à visée productive. Après avoir dédié une parcelle d'1,4 hectare à un maraîcher au sein de son propre Centre Horticole, elle a ensuite investi dès 2020 un parc municipal pour y installer une micro-ferme solidaire, la Ferme des Mille Pousses. En 2022, c'est au tour de la toiture d'un parking silo aménagé par le bailleur social Actis, écoquartier Flaubert, d'être mise en culture. Cette terrasse panoramique de 2 000 m² propose un service de bar-restaurant, le Bar Radis, pour déguster les légumes cultivés sur le toit, mais aussi des ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation, sous forme de concerts, débats et autres animations.

En 2023, la Ville espère voir sortir de terre une nouvelle ferme urbaine sur le secteur GrandAlpe, un territoire présentant de forts enjeux de renouvellement urbain au niveau métropolitain. Si les contours de ce projet ne sont pas encore dessinés, les objectifs attendus sont quant à eux bien définis : l'activité agricole qui s'y déroulera devra prêter une attention particulière au respect du sol et de son environnement, afin de préserver et favoriser la biodiversité dans un quartier fortement artificialisé. L'activité agricole devra également bénéficier aux habitants des quartiers environnants, que ce soit par exemple par la vente de paniers solidaires, et/ou l'emploi de personnes éloignées du marché du travail, ou encore la formation de jardiniers amateurs.

Tous ces sites démonstrateurs de l'agriculture urbaine permettent aux petits et aux grands de voir pousser et de déguster des produits de qualité au plus près de chez eux, mais aussi de créer des emplois riches de sens tout en préservant des îlots de fraîcheur et de nature dans la ville.

Restauration collective responsable

Le self Claudel et la cuisine centrale de la Ville de Grenoble préparent quotidiennement 12 000 repas pour les agents municipaux, les crèches, les écoles, les EPHAD, les repas à domicile pour les personnes âgées : la mise en place progressive d'un approvisionnement en produits régionaux et en produits issus de l'agriculture biologique a été complétée à la rentrée 2022 par l'ajout d'une proposition de menu végétarien quotidien.

Dans les cantines scolaires, trois menus sont proposés depuis la rentrée 2022-2023 : le menu vert, végétarien (légumineuses, céréales, œufs, fromage) ; le menu bleu, mixte poisson ; le menu rouge, mixte viande poisson. Un ou deux repas hebdomadaires végétariens continuent d'être servis par ailleurs à tout le monde. Les menus sont élaborés avec un même souci d'équilibre nutritionnel et de qualité des denrées alimentaires. La part de produits bios et locaux augmente encore, au-delà de ce que fixe la loi Egalim : au-delà de 60 % dans les cantines scolaires et de 95 % dans les crèches à l'heure actuelle à Grenoble.

Pour relever ce défi, trois axes de travail sont définis :

- recherche de produits végétariens de qualité et de nouvelles recettes pour permettre une variété gustative et nutritionnelle ;
- formation des cuisiniers à la cuisine végétarienne ;
- sensibilisation des agents à l'intérêt des menus végétariens (impact carbone de l'assiette et pistes d'actions pour la réduire).

Vers une stratégie globale, de la fourche à la fourchette

Une étude stratégique sur le potentiel de développement de l'agriculture urbaine à Grenoble vient de se terminer en octobre 2022. Elle fait suite à dix mois de travail pluridisciplinaire réunissant agronomes, urbanistes, géomaticiens, juristes et politiques autour d'un sujet commun : l'insertion de l'agriculture en milieu urbain dense. Un plan d'action a été construit autour de cinq axes portant sur le foncier, la production professionnelle et citoyenne, le partenariat et l'organisation des services de la Ville.

Si les conclusions de ce travail ont mis en lumière la faiblesse du potentiel de sites pouvant accueillir des activités agricoles à Grenoble (que ce soit en toiture, en sous-sol ou sur des terrains artifi-

cialisés), la sécurisation des derniers espaces de pleine terre propice à ce type d'activité n'en demeure pas moins urgente dans le cadre d'une stratégie de résilience alimentaire globale.

L'année 2023 sera ainsi dédiée à l'élaboration de cette stratégie pour construire la cohérence des différents maillons de la chaîne alimentaire, allant de la production à la restauration collective, en passant par le lien aux habitant-es (actions de sensibilisation, formation, jardinage...).





Une semaine au goût de « Capitale Verte »

Du 10 au 14 octobre, les petits grenoblois-es ont pu profiter d'une semaine du goût placée sous le thème de l'alimentation durable. Les menus ont été composés de denrées limitant les gaz à effet de serre et des affichages ont été proposés à tous les restaurants scolaires. Certains ont pu bénéficier d'une animation ludique. De quoi sensibiliser les petit-es citoyen-nes de demain.



Le menu végétarien devient standard

En 2022, le menu végétarien devient le menu standard. Santé, environnement et condition animale sont trois enjeux majeurs de notre époque et végétaliser notre alimentation est nécessaire pour y répondre. Grenoble permet ainsi à tous et toutes de choisir le régime qu'elles et ils souhaitent adopter au quotidien grâce aux repas préparés par la cuisine centrale de la Ville.



Un mois pour faire sa transition alimentaire

Pour la 3^e année consécutive, la Ville a contribué au Mois de la Transition Alimentaire porté dans le cadre du Projet Alimentaire Inter-Territorial de la grande région grenobloise. Les associations, les Maisons des Habitants et de nombreux autres acteurs de la vie locale ont proposé des temps d'atelier cuisine, de discussions, de visites... Un temps fort devenu incontournable.



Évaluation des stratégies agricoles urbaines

Un travail exploratoire d'évaluation a été mené en interne à la Ville dans le cadre d'un stage de fin d'études réalisé sur l'agriculture urbaine à Grenoble. Ce fut l'occasion pour les techniciens et les politiques d'un exercice de prise de recul sur leurs méthodes et objectifs en faveur du développement de l'agriculture urbaine professionnelle.



L'école d'été de l'agriculture urbaine

L'École d'été, un rendez-vous international venu tout droit du Québec, s'est tenu à Grenoble cette année du 18 au 20 mai. 130 personnes étaient présentes pour écouter scientifiques et politiques débattre des enjeux liés à l'agriculture en ville : lien social, santé, résilience, biodiversité, etc. L'occasion de mettre à l'honneur les projets grenoblois et de s'inspirer des québécois.



Travaux sur les réseaux d'eau à Mille Pousses

Pour produire des micro-pousses, le recours à l'eau potable est nécessaire pour répondre aux exigences sanitaires. Mais avec la canicule, la consommation en eau a augmenté et la facture avec. Des travaux sur les réseaux d'eau de la ferme urbaine grenobloise Mille Pousses ont donc été réalisés cette année afin d'améliorer le système en place et ainsi réduire les coûts à l'avenir.

11. Déchets

Mobilisé-es au quotidien pour la propreté urbaine

À la Ville de Grenoble, le Service de la propreté urbaine assure le nettoyage des espaces publics et donc la collecte des déchets au sol et dans les corbeilles publiques. En matière de tri des déchets sur la voie publique comme dans les équipements municipaux (équipements sportifs, écoles, cimetière...) des progrès restent à faire : les équipes se préparent notamment à la généralisation du tri des déchets sur l'espace public d'ici 2025 conformément à la Loi. Cette année une étude réalisée par des étudiants est venue nourrir un peu plus les réflexions déjà en cours : des actions de test sur des sites-pilotes pourraient être envisagées l'an prochain.

À partir de cet été, une expérimentation plutôt concluante a été menée au marché de la Villeneuve. Ce marché, qui a lieu les après-midi, a fait l'objet d'un déploiement renforcé des équipes pour assurer le mieux possible la collecte sélective des déchets : les cagettes en bois, en carton ou en plastique constituent un gros gisement de matière sur les places de marché. Les déchets organiques alimentaires ont également été collectés pour rejoindre la plateforme de compostage gérée directement par le Service Nature en ville. Pour étendre la démarche à d'autres marchés, la simplifier et la rendre plus efficace encore, la consigne des cagettes est une solution à approfondir.

Lutte contre les mégots dans l'espace public

En mai 2022, Grenoble a signé avec l'éco-organisme Alcome, une convention « Communes pilotes » pour la réduction des mégots dans l'espace public. Objectif : réduire de 40 % les mégots mal jetés d'ici 2027 dans les villes pilotes, grâce à la mise en place d'actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement. Cela peut se traduire par : l'installation de cendriers de grand volume, la distribution de cendriers de poche par les buralistes, des actions de sensibilisation au bon geste, une réflexion sur la faisabilité d'une « rue sans tabac », etc.

A Grenoble, quatre sites particulièrement touchés par la problématique ont été identifiés : le quai Perrière, la rue Bobillot, la rue Che-noise et le parvis de la Gare. À partir de l'été 2022, davantage de cendriers grands volumes ont été installés devant plusieurs commerces et un travail de sensibilisation plus approfondi a démarré autour des cendriers de poche. La mise en place de « nudges » à l'entrée de la Gare fait partie des mesures incitatives : ces petites phrases d'encouragement influencent les comportements en dou-ceur et conduisent les fumeurs jusqu'aux cendriers. Cette phase de test sera suivie en 2023 d'une phase de déploiement selon les premiers retours de terrain.

Depuis 2018, une vaste opération contre la pollution des mégots de cigarettes à travers le dispositif "Pas sur le trottoir, dans le cendrar" était déjà à l'œuvre. 49 gros cendriers ont ainsi été installés face à l'entrée de plusieurs restaurants, bars, entreprises et lieux culturels ou de rassemblements festifs. Afin d'éviter les incivilités, des cendriers de poche sont également distribués aux buralistes, aux restaurants, ou encore aux festivalier-es.

Agir pour s'engager dans la durée

La Ville de Grenoble intervient en appui des politiques métropolitaines de réduction des déchets, à travers ses équipements de proximité comme les Maisons des Habitants, lors de ses grands évènements ou encore auprès du tissu associatif : les animations zéro déchet, compostage ou tri sont devenues de vraies incontournables des événements grenoblois.

D'autres approches sont plus émergentes comme les ateliers de couture de protections périodiques et culottes menstruelles : organisés par l'association Bon'Sang et soutenus par Capitale Verte cette année, cette initiative zéro déchet permet aussi d'aborder la question de la précarité menstruelle, un sujet porté par la Ville depuis plusieurs années déjà. En matière de couches lavables pour les bébés, les crèches gérées par le CCAS de Grenoble ont bénéficié à l'automne d'une présentation du dispositif d'accompagnement proposé par la Métropole pour faciliter l'accueil des couches lavables et encourager leur usage en collectivité : des graines semées qui sont vouées à faire germer des changements de pratique pérennes.

En transition vers le zéro plastique

400 repas sont livrés chaque jour à domicile par la cuisine centrale de la Ville de Grenoble et le CCAS. En octobre, une expérimentation pour remplacer les barquettes plastiques jetables par des contenants réutilisables a démarré auprès d'un panel de 25 personnes âgées dont les repas sont livrés à domicile. La Loi Agec – anti-gaspillage pour une économie circulaire – de 2020 demande d'assurer le portage à domicile des repas dans des contenants réutilisables à compter du 1^{er} janvier 2022 : Grenoble fait toutefois partie des collectivités les plus avancées sur le sujet.

En amont, la phase de réflexion a conduit à opter pour quatre tailles de contenants en verre, avec couvercle plastique. Des actions de sensibilisation ont ensuite été menées auprès de chaque bénéficiaire concerné. Des renforts de personnel ont été également déployés pour assurer ce changement de process : dans la préparation et la livraison, la collecte des contenants lavés par les bénéficiaires, le re-lavage à la plonge centrale, le stockage de la vaisselle, etc. Une étude ergonomique est en cours pour assurer le confort des agent-es chargé-es de la livraison en raison d'un poids des repas devenu non négligeable.

La fin des contenants jetables fait également son chemin pour les autres repas préparés par la cuisine centrale et le Self Claudel, soit 12 000 repas par jour environ : l'objectif est de remplacer les grandes barquettes plastiques par des bacs inox. Là encore une réorganisation globale est requise, avec tant dans les cuisines que du côté de la logistique de livraison, des investissements lourds à prévoir dans les prochaines années.





Clean walks et autres collectes de déchets

La Ville de Grenoble est dotée d'une cellule « propreté participative » dédiée à mobiliser et accompagner les initiatives citoyennes en faveur de la propreté urbaine. En 2022, 31 actions de type « clean walk » pour ramasser les déchets sur l'espace public ont été organisées et soutenues, rassemblant au total 890 participant-es : une aide logistique est assurée par la Ville.



L'arbre à bouteilles comme totem

Afin de sensibiliser à la quantité de déchets déposés quotidiennement dans le parc Champs Elysées – Bachelard, les agent-es du Service Nature en ville ont créé cet « Arbre à bouteilles ». C'est l'un des 17 Totems de la nature en ville, œuvres réalisées dans le cadre de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe pour interpeller le grand public sur les enjeux de nature et de biodiversité en ville.



Réemployez ici !

La Machinerie, tiers-lieu citoyen de la Villeneuve, a organisé le 12 mars une journée d'animation sur le réemploi : repair café, friperie, couture, fabrication de produits d'entretien... De quoi montrer dans une atmosphère conviviale que les déchets peuvent être de vrais ressources, et générer en plus de la créativité et de la solidarité dans les quartiers grenoblois.



Ville pilotes contre les mégots

Pour le mois de la thématique « déchets » de Capitale Verte, une rencontre des villes pilotes de la REP mégots (Responsabilité Élargie du Producteur pour les mégots) a eu lieu à Grenoble le 15 novembre. Échanges d'expériences et visites sur le terrain ont nourri les discussions entre les villes engagées dans cette expérimentation avec l'éco-organisme Alcome, dont la Ville fait partie.



Démarche Zéro Déchet à Saint-Bruno

Sur le quartier Saint-Bruno, une démarche Zéro Déchet est engagée depuis plus de cinq ans avec les habitant-es, les acteurs et actrices du quartier (commerces, restaurants) et les services partenaires, en lien avec la Ville et la Métropole. Cette année encore, de jeunes volontaires en service civique s'impliquent sur le sujet, en plus d'un mois entier consacré au zéro déchet.



Festival Cabaret Frappé écoresponsable

Depuis de nombreuses années le Cabaret Frappé s'est engagé dans une démarche écoresponsable. Plus encore en 2022, par exemple en matière de déchets cela s'est traduit par : un espace de compostage pour les stands de restauration, la réduction des supports de communication imprimés, des points d'eau gratuits, des cendriers de poche et la sensibilisation au tri des déchets.

12. Habiter la ville de demain

(a)ménager la ville

La Ville de Grenoble met en œuvre un urbanisme soucieux des ressources pour que chaque quartier puisse révéler tout son potentiel en termes de qualité de vie : ses habitant-es, ses associations et entreprises, son patrimoine végétal et architectural et bien sûr les matériaux de construction nécessaires au projet. Plusieurs démarches sont ainsi déployées à Grenoble :

- Les quartiers favorables à la santé (Cambridge-Mandela et Flaubert-INSPE) où la conception du quartier est réfléchi avec les déterminants de santé : vulnérabilité au changement climatique, espaces de fraîcheur, qualité acoustique, qualité de l'air, mobilité, offre de soins, de restauration, etc.
- Un urbanisme tactique / transitoire : l'opération Volets Verts à l'Abbaye en 2021 a constitué la première opération grenobloise d'ampleur. En 2022 c'est au tour du site de l'ancienne école des maîtres dans l'écoquartier Flaubert : occupation transitoire du site par les élèves de l'école Vallier qui était en rénovation, et appel à manifestation d'intérêt pour un projet d'occupation temporaire innovant (2023-2027) afin de créer un lieu convivial et ouvert sur le quartier. Portée par l'aménageur SPL SAGES pour le compte de la Ville, l'occupation temporaire a été confiée à l'organisation Pali Pali en décembre 2022.
- Une construction et rénovation saine et sobre pour le patrimoine municipal : matériaux biosourcés et locaux (bois, terre, paille), toitures végétalisées et / ou solaires, performance énergétique et qualité de l'air intérieur, raccordement au réseau de chaleur urbain, etc. Cet été, le chantier du futur groupe scolaire Flaubert a démarré : cette opération exemplaire dont la livraison est prévue pour septembre 2024 met par exemple en œuvre le bois et la terre crue.
- Des chantiers de déconstruction avec réemploi des matériaux (vente et réutilisation sur site dans les futures constructions) : la démarche est mise en œuvre dans le cadre du chantier de rénovation du Pôle enfance Les Trembles.
- Des espaces publics et des espaces extérieurs déminéralisés, végétalisés, accueillants et inclusifs : les opérations se sont multipliées à

Grenoble avec le projet Place(s) aux enfants (étape 2), le réaménagement des cours d'école qui se poursuit, la création ou la rénovation des aires de jeux, ou encore les Chantiers Ouverts au Public.

Particulièrement nombreuses pour cette année Capitale Verte, certaines actions d'amélioration du cadre de vie associant les habitant-es sont présentées dans les focus suivants.

Place(s) aux enfants, phase 2

Nouveaux espaces piétonnisés, végétalisés et accessibles à toutes et tous aux abords des écoles, les projets Place(s) aux enfants se sont poursuivis en 2022 avec l'aménagement définitif des espaces. Depuis juillet 2021, treize places piétonnisées ont été créées et ont permis de tester de nouveaux usages : mobilier d'assises, de détente, marquages ludiques, végétalisation, etc. La maîtrise d'ouvrage des aménagements des espaces publics est assurée par la Métropole en lien étroit avec la Ville qui pilote quant à elle les phases de concertation qui ont démarré en mars 2022.

La première Place aux enfants finalisée cette année est celle de l'école Anthoard, quartier Saint-Bruno : 100 m² de surface désimperméabilisée, trois arbres plantés et près de 70 m² de massifs végétalisés, une borne fontaine ainsi que trois arceaux vélos. À terme, les cinquante établissements scolaires publics de Grenoble auront leur Place(s) aux enfants.



Une autre action-phare des Place(s) aux enfants de 2022 s'est déroulée quartier Vigny Musset avec la plantation participative de l'allée des Romantiques. Après une phase de concertation au printemps avec les parents et les élèves de l'école Christophe Turc, une portion de l'allée des Romantiques a été transformée durant l'été pour en faire un lieu de fraîcheur, piétonnisé et convivial. Des travaux de désimperméabilisation du sol ont permis de réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain, de favoriser la biodiversité et l'infiltration des eaux de pluies. À la rentrée, du mobilier urbain a été installé pour améliorer le confort d'usage et la convivialité du lieu.



En novembre, et dans le cadre de la Semaine de l'arbre en ville, des arbres et des massifs végétaux ont été plantés sur la place, notamment le vendredi 18 avec la plantation participative qui a mobilisé les habitant-es du quartier, les élèves et les parents d'élèves aux côtés des jardinier-ères de la Ville. Le coût total de l'opération s'élève à 263 000 € TTC. C'est aussi à cette occasion que la Ville et la Métropole ont lancé officiellement la saison de plantations d'arbres pour l'année 2022/2023.

L'école Christophe Turc et ses deux cours

La cour existante de l'école Christophe Turc a bénéficié cet été de travaux de rénovation et de mise en accessibilité et une seconde cour de récréation a vu le jour. L'objectif : élargir les espaces extérieurs, sécuriser l'établissement et créer des espaces variés pour permettre des activités motrices diversifiées.

Agrandie et végétalisée, la cour a fait l'objet d'une concertation importante avec les usager-es, notamment via l'organisation d'une résidence de trois jours à l'automne dernier. La désimperméabilisation d'une partie de la cour d'école a permis de créer une noue paysagère et un espace engazonné, des zones en copeaux notamment aux pieds des arbres, un futur espace potager de près de 45 m² avec l'installation d'une citerne à eau pour récupérer l'eau de pluie et arroser le potager. Des plantations nouvelles ont également été réalisées, huit arbres de haute-tige, cépées, arbustes, vivaces et espaces enherbés, et enfin, la pose de mobilier et équipements ludiques pour les enfants afin d'améliorer le confort d'usage de la cour : assises, cabane, amphithéâtre, tableau d'expression...

Aire de jeux nouvelles et rénovées

Pendant cette année 2022, la Ville a construit et rénové de nombreuses aires de jeux pour enfant car c'est elle qui gère ces espaces de jeux sur le domaine public (espaces verts, parcs, squares et plaquettes), dans les écoles et dans les crèches, soit au total 212 aires de jeux et 803 jeux pour enfants.



Une attention particulière est portée sur la qualité et la durabilité des matériaux, en adéquation avec les besoins des petits et de leurs parents. De nouveaux dispositifs ludiques apparaissent : buttes, mats dressés, peintures au sol, pans de glissement, circuit avec les rondins et cheminements qui offrent des espaces de motricité et de détente simples. Les aires de jeux sont surveillées et font l'objet

d'un contrôle interne chaque trimestre, et chaque année par un contrôleur externe. En 2022, les réalisations sont les suivantes :

- Aire de jeux du parc Berty Albrecht (quartier Cambridge - Presqu'île) avec deux espaces de jeux distincts.
- Aire de jeux le Calypso sur la Prairie du quartier Mistral, avec création d'un grand bateau en bois. Réalisé avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain pour un budget global de 163 600 € TTC.
- Aire de jeux du parc Vallier Catane créée sur le thème du volcan, avec un parcours accessible aux fauteuils roulants, des jeux d'équilibre, etc. (110 000 €).
- Aire de jeux La maison de l'ours du parc Bachelard – Champs-Élysées, créée pour les jeunes enfants, dans le cadre du projet handi-parc du budget participatif (252 000 € TTC).

Les Chantiers Ouverts au Public

Lancés en 2018, les Chantiers Ouverts au Public, appelés « COP », font partie des dispositifs développés par la Ville de Grenoble pour permettre à toutes et tous de s'investir bénévolement dans la vie des quartiers dans une ambiance d'ouverture, de coopération et de partage. Outil simple et efficace, le COP permet d'améliorer le cadre de vie de chacun-e. Souvent en lien étroit avec les Maisons des Habitant-es, treize chantiers ont été réalisés en 2022.

Par exemple dans l'écoquartier Flaubert en construction, plus d'une trentaine de riverain-es impliqué-es dans la vie du quartier ont participé au COP, notamment des femmes et des enfants, aidés par des agent-es de la Ville. Ils ont fabriqué des modules temporaires pour créer un terrain d'aventure à destination des enfants. Poutre d'équilibre et traversée, pont de singe pour enfant, module de grimpe, tyrolienne, table, banc, jardinière... Ces modules ont été installés sur la parcelle de l'ancien bâtiment du Fournil. Ils y resteront jusqu'au début des travaux de l'immeuble Emma qui devraient commencer en 2023. Une inauguration associée à la traditionnelle Fête des voisin-es a eu lieu le 20 mai pour célébrer ce chantier collectif.

En cette année Capitale Verte, les COP pour végétaliser la ville ont été particulièrement nombreux. Après le succès rencontré par celui de Mistral pour planter le nouveau talus, la Ville a lancé un autre COP pour végétaliser les abords du nouveau collège Lucie Aubrac. Avec la participation du club de jardinage du collège notamment, plus d'une centaine d'arbres ont été plantés.

Enfin, c'est une 3^e édition du COP international qui s'est tenue place des Géants du 18 au 28 juillet. Un chantier un peu particulier qui réunit une quinzaine de jeunes venu-es de toute l'Europe, organisé par la Ville de Grenoble et l'association Concordia, et co-financé par la Ville, Actis et Grenoble-Alpes Métropole. Au programme, des activités très variées : des fresques, des jeux au sol, de la menuiserie, la construction d'un bateau géant pour les enfants, du jardinage, etc.



Fortifier la démocratie locale

A Grenoble, l'histoire de la participation citoyenne est riche et passionnante. La Ville organise, soutient, explore de nombreux dispositifs permettant aux Grenobloises et Grenoblois qui ont à cœur de prendre toute leur place pour décider, agir, transformer la ville et la vie. Cela contribue directement à la politique d'hospitalité que conduit la Ville. Pour toutes les facettes de la démocratie, ou presque, des outils ont été développés : pour la démocratie d'interpellation, la démocratie directe, coopérative, participative. En Conseil municipal du 7 février 2022, cinq engagements ont été adoptés pour une participation efficace dans le territoire métropolitain : le dialogue citoyen dans les processus délibératifs, l'implication des tous les publics, le retour argumenté sur les apports de la participation, une diversité d'espaces et de démarches de participation, plus de moyens et de coopération entre la Métropole et les communes.

De nouvelles formes de « faire ensemble », plus coopératives, ont amené la Ville à enrichir ses outils. La démocratie coopérative consiste à proposer aux personnes d'agir concrètement en modifiant leur cadre de vie et les services publics, les considérant comme

un-e acteur-trice à part entière, à l'initiative de solutions possibles, en vue d'un projet commun.

La Ville a poursuivi son engagement en énonçant sept principes pour construire une administration coopérative, principes adoptés au Conseil municipal du 28 mars 2022 :

- De la coopération, c'est-à-dire transformer les « biens communs » dont la Ville a la charge partielle ou totale en véritables « communs » par une gouvernance ouverte ;
- De l'accessibilité et de l'accompagnement au pouvoir d'agir ;
- De la valorisation de l'expertise citoyenne, avec la création d'un document « pacte de coopération » et d'un certificat d'action citoyenne ;
- De l'innovation juridique ;
- De l'administration coopérative, avec pour horizon la mise en œuvre d'une gouvernance coopérative et horizontale, d'une coopération inter-services accrue ;
- De la contribution, où l'initiative et la participation citoyenne viennent ainsi compléter l'action de l'administration ;
- Du respect des communs.

Le guide de la participation éditée par la Ville et mis à jour en mars 2022, dresse le cadre de référence pour favoriser l'association de toutes les parties prenantes à la vie démocratique locale. Ce référentiel avait été co-construit en 2017. En 2022, on compte 29 dispositifs ou espaces de participation proposés par la Ville de Grenoble, structurés de la façon suivante avec quelques exemples :

- Je propose, j'interpelle : la votation d'initiative citoyenne, la médiation d'initiative citoyenne (une dizaine de médiations menées en 2022) ;
- Je décide : le fond de participation des habitants (budget dédié de 48 600 € chaque année), le budget participatif (800 000 € chaque année issus de son budget d'investissement) ;
- J'agis, je fais : les chantiers jeunes, créer un espace à jardiner via la plateforme Végétalise ta ville, les Chantiers Ouverts au Public, l'espace de vie social « le Moulin à idées » ;
- Je donne mon avis : les réunions d'information sur les permis de construire délivrés, la concertation réglementaire préalable aux opérations d'urbanisme, les ateliers de projet, le conseil des aînés, les Conseils citoyens indépendants de territoire.

À noter qu'en 2022, une Commission d'évaluation des dispositifs de démocratie locale a été mise en place.

Les Forums Ouverts

Pour aller à la rencontre des habitant-es, la Ville a organisé cette année des Forums Ouverts dans chaque secteur, en mai puis septembre et octobre. Un nouveau format d'évènement pour susciter la rencontre entre habitant-es et les synergies de territoire autour des envies et des problématiques locales. Les Forums ouverts se sont réunis lors de la journée-phare du samedi 10 décembre, « Le matin pour agir » qui clôturait l'année Capitale Verte sous le signe de la mobilisation citoyenne, dans le cadre de la 21^e Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP).



Le budget participatif

Pour Grenoble, le budget participatif est un moyen concret de donner du pouvoir d'agir aux habitant-es. La Ville déploie ses moyens pour susciter des idées dans tous les quartiers, auprès du plus grand nombre, et permettre ainsi à chacun-e de la proposer au Forum des idées. Une fois les projets lauréats connus, la Ville associe les citoyen-es à toutes les étapes, de la conception à l'inauguration du projet réalisé.

La 7^e édition a été conduite entre 2021 pour le dépôt des idées et l'automne 2022 pour le vote : sur les 85 idées initiales, 27 projets ont été soumis au vote suite au Forum des idées. Près de 5 000 votant-es se sont exprimés pour désigner les sept projets lauréats.

Depuis 2015, sur les 67 projets lauréats, 45 ont été réalisés. À présent, les budgets participatifs auront lieu tous les deux ans plutôt que chaque année afin d'accompagner davantage les porteurs et porteuses de projets. Le budget total du budget participatif passe ainsi de 800 000 € à 1 800 000 € et la barrière budgétaire maximale de 400 000 € par projet est supprimée pour permettre à des projets de plus grande envergure de participer.





Architecture : expo et cycle **frugalité**

De janvier à mars, l'exposition « 10 ans d'architecture frugale » (le Best off du DD) était à la Plateforme avec tout un cycle d'animations, en partenariat avec l'association Ville et Aménagement Durable : conférence « frugalité heureuse et créative », un café d'archi' sur le partage d'expériences et des visites. En photo, la visite de la crèche du Châtelet.



En attendant la mue de la **Cité du Rabot**

Que ce soit dans le cadre du concours européen d'architecture EUROPAN, de l'initiative de la Maison de l'architecture avec sa résidence d'architectes ou encore lors de l'évènement le Grand Rassemblement du Centre national chorégraphique, la Cité du Rabot située sur La Bastille a accueilli les foules en 2022. De quoi présager un futur riche et inspirant pour tout Grenoble sur ce site patrimonial.



Quels **enfants** en 2030 ?

Conférences, ateliers, expositions pour préparer l'enfant au monde de demain, mais aussi habiter la ville de demain pour mieux vivre ensemble... la semaine a rassemblé des intervenants passionnants en associant les questions d'environnement, de bien-être, d'autonomie, ou du numérique, pleinement dans la dynamique de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe.



Semer les graines de la biodiversité

Trois petites prairies ont été créées en mars dernier square Léon Blum, désormais prêtes à faire pousser des fleurs mellifères. Une trentaine de familles et enfants inscrits dans le cadre du périscolaire ont participé à l'ouvrage et aux semences. Cette action s'inscrit dans le cadre des Chantiers Ouverts au Public, particulièrement nombreux cette année pour végétaliser la ville.



Journées nationales de la **résilience**

Pour cette 1^{ère} édition, la Ville de Grenoble en partenariat avec l'Institut des risques majeurs et le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY), a proposé les 13 et 14 octobre un théâtre-forum auprès des scolaires et des acteurs économiques, et des balades urbaines menées en compagnie d'un historien à destination du grand public.



48h pour les nouvelles **proximités** urbaines

Pour sa 3^e Saison des Villes en transition, la Ville a proposé un programme de deux jours sur le thème des nouvelles proximités urbaines, les 14 et 15 septembre. Les participants, dont le maire de la ville jumelle de Chisinau/Moldavie, ont pu mettre la main à la pâte aux côtés des habitant-es lors du Chantier Ouvert au Public de l'école Malherbe. Un temps fort de partage.



Atelier participatif « La boîte à outils de la redirection écologique adaptée à l'univers de la ville » animé pour Les 48h du Climat, dans le cadre du programme des 4 saisons des villes en transition. Maison de l'International, le 21 mars 2022 © Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Partie II. 2022, naissance de Grenoble 2040

L'année écoulée a été l'occasion de fédérer de nombreux acteurs et actrices du territoire autour de défis pour accélérer les transitions écologiques et sociales. C'est pour les conforter que la dynamique Grenoble 2040 a été engagée, rêvant d'offrir aux enfants nés en 2022 la possibilité de fêter leur majorité dans un monde socialement juste et environnementalement soutenable.



Démarche Grenoble 2040

La mobilisation d'ampleur de Grenoble Capitale verte de l'Europe, au travers des nombreuses conférences scientifiques, expositions, prestations artistiques, de bon nombre de fresques (climat, biodiversité, mobilité...) et d'ateliers, aura permis de rendre compréhensible et de s'approprier ce que les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) nous expriment depuis plusieurs décennies.

Être lucide

Nous le savons, nous vivons dans l'ère de l'anthropocène. Six des neuf limites planétaires sont aujourd'hui dépassées et les inégalités sociales continuent de se creuser.

- Les activités humaines affectent de façon inédite, par sa rapidité et par son ampleur planétaire, toutes les composantes climatiques majeures avec des conséquences sur l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère pour les siècles à venir. Ces bouleversements physico-chimiques ont des incidences directes sur la santé du vivant (humains, animaux, végétaux) et les conditions sociales d'habitabilité de la Terre (alimentation, pollution, accès à l'eau...). Certains points de bascule pourraient également avoir des conséquences dévastatrices pour nos sociétés, affectant de manière brutale et incontrôlée les systèmes hydriques, énergétiques, logistiques, alimentaires...

- Dans pratiquement tous les scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, l'humanité dépassera le seuil de réchauffement mondial de +1,5°C dans un avenir proche (entre 2021 et 2040). Entraînant la fonte des glaciers dans les montagnes et sur les pôles, le changement climatique menace directement la stabilité de la biosphère de par ses différentes interactions dans de nombreux équilibres naturels terrestres. Chaque région du monde pourrait ainsi subir de façon différenciée une intensification et une multiplication d'événements climatiques extrêmes, parfois combinés et aux conséquences multiples, notamment pour les plus vulnérables d'entre nous.

Mais si nous décidons d'agir collectivement, de repenser nos modes de vie et de diminuer immédiatement, durablement et à large

échelle nos émissions de gaz à effet de serre, alors peut-être nous pourrions limiter le réchauffement climatique, améliorer la qualité de l'air et ralentir certains changements irréversibles (acidification des océans, fonte des calottes glaciaires, érosion de la biodiversité...). Cela ne tient qu'à nous.

Agir

Depuis son premier Plan Climat Énergie en 2005, les efforts constants de Grenoble dans la transition écologique, tant en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre que d'adaptation au dérèglement climatique, sont reconnus à l'échelle internationale pour leur volontarisme et leur efficacité.

La poursuite de ces efforts devra désormais se faire dans un univers de contraintes, sur une planète dérégulée et dans un esprit de justice sociale. Les crises récentes (pandémie, sécheresse, incendies, guerre en Ukraine) illustrent à quel point la planification et l'action publiques ont été et seront probablement mises à l'épreuve par le stress chronique, les chocs et les ruptures de normalité.

Face à ce défi inédit, certaines et certains choisissent de fermer les yeux et de continuer à vivre normalement. D'autres restent sidérés et se retrouvent dans l'incapacité d'agir, paralysés par l'anxiété. Ils n'arrivent plus à se projeter et à imaginer leur vie demain dans un monde incertain.

Face à ce défi inédit, nous devons pourtant agir, chacune et chacun, toutes et tous ensemble, à toutes les échelles et dans tous les domaines. Engager des actions et des stratégies vertueuses pour assurer justices environnementales et sociales tout en respectant les limites planétaires et le vivant.

Face à ce défi inédit, nous avons également besoin de nouveaux récits pour nourrir nos imaginaires, envisager le monde de demain avec confiance et agir avec sens et envie. Nous projeter dans un avenir commun viable pour coconstruire ensemble un futur désirable.

Pour relever ce défi inédit et poursuivre toutes les actions menées avant et pendant l'année Capitale verte de l'Europe, la Ville de Grenoble a lancé la dynamique Grenoble 2040.

Et si demain...?

La démarche « Grenoble 2040 » a pour vocation de définir un cap lucide vers un futur collectif qui soit à la fois désirable et soutenable, socialement juste et écologiquement sûr. Avec l'ambition de nourrir les imaginaires, cette démarche s'appuie sur les connaissances scientifiques actuelles et la participation citoyenne pour permettre de se projeter dans des futurs souhaitables à l'horizon 2040.

Ce projet transversal s'articule autour de deux axes qui se nourrissent et se renforcent.

Le premier consiste à :

- **Imaginer** des scénarios futurs pour débattre collectivement de leurs implications souhaitables et non souhaitables en s'appuyant sur le design fiction. Écrire et partager de nouveaux récits porteurs de sens et de pouvoir d'agir à toutes les échelles.

Le second s'appuie sur trois piliers :

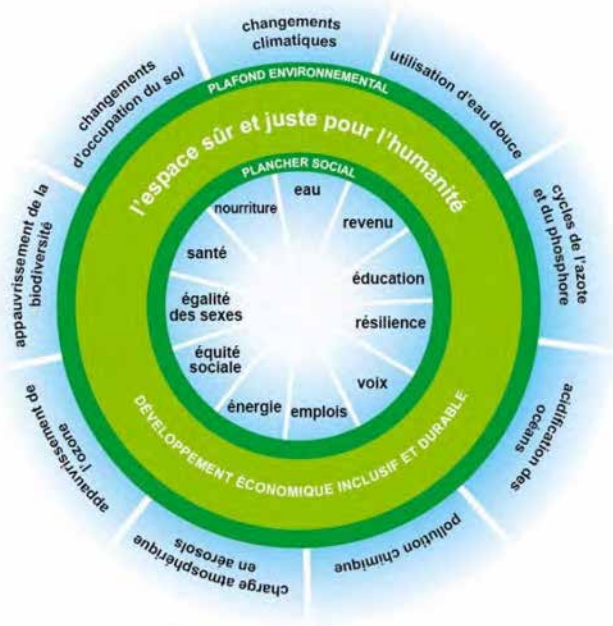
- **Visualiser** le degré de satisfaction des besoins fondamentaux dans la population ainsi que les répercussions environnementales des activités de la ville sur les limites planétaires, en s'appuyant sur la Théorie du Donut de K. Raworth ;
- **Planifier** des trajectoires vers un cap commun à l'horizon 2040 pour adresser les grands enjeux actuels et à venir, définir des objectifs cibles et harmoniser les politiques publiques sectorielles ;
- **Sécuriser** ces trajectoires par l'élaboration d'une stratégie de résilience afin de nourrir les compétences individuelles et collectives nécessaires pour atteindre le cap visé malgré un environnement socio-technique et environnemental perturbé.

La dynamique « Grenoble 2040 » constitue un cadre global pour questionner et évaluer les politiques publiques existantes, intégrer et développer les actions menées sur le territoire, et fédérer l'ensemble des parties prenantes locales pour anticiper les perturbations à venir et coconstruire ensemble notre futur .

Le Donut, un outil de visualisation

Dans sa Théorie du Donut (2017), Kate Raworth propose que l'économie du XXIe siècle soit une économie distributive et régénérative dont l'objectif premier est de prospérer dignement collectivement plutôt que de croître indéfiniment aux dépens du vivant et des ressources finies de la planète.

À la croisée des neuf limites planétaires, définies par une communauté scientifique internationale (Steffen et al., 2015), et de seize objectifs sociaux issus des Objectifs de Développement Durable (ONU, 2015), le Donut représente visuellement le double impératif écologique et social qui nous incombe pour permettre à chaque être humain de subvenir à ses besoins fondamentaux dans le respect du vivant et de la planète.



Ainsi délimité par un plafond écologique au-delà duquel nous exerçons une pression critique sur le système Terre et un plancher social en dessous duquel nous sommes exposé.e.s à des privations humaines critiques, se trouve l'espace dit écologiquement sûr et socialement juste, garant d'un développement économique inclusif et durable pour l'humanité.

Les portraits Donut de villes

Avec pour ambition de mettre en pratique cette vision systémique et d'en explorer les usages potentiels, la théorie a été déclinée à différentes échelles sous la supervision du Donut Economic Action Lab (DEAL), dirigé par K. Raworth. Grâce à la territorialisation des grands enjeux écologiques et sociaux qui composent le Donut, des expérimentations ont notamment été menées à l'échelle locale pour accompagner les transitions.

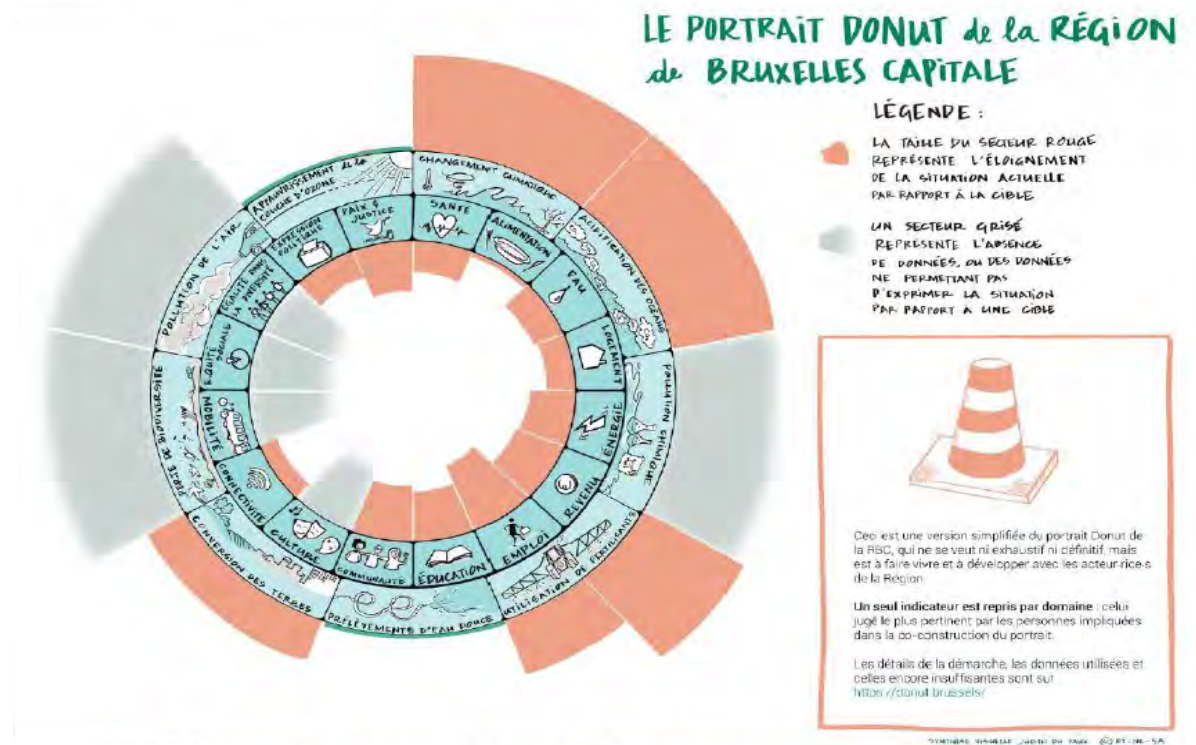
Concrètement, il s'agit d'établir à l'échelle d'un territoire un diagnostic 360° transversal pour réaliser un premier état des lieux de là où en est ce dernier en matière d'enjeux écologiques et sociaux relativement à des objectifs cibles et des seuils de soutenabilité et de viabilité définis à l'échelle locale et globale. Cela permet ainsi de savoir d'où nous partons et de définir vers quoi nous souhaitons tendre dans les prochaines années pour préserver et améliorer la qualité de vie et l'environnement local.

Quand bien même il n'existe pas encore à ce jour de recette toute faite pour élaborer un portrait Donut de territoire, pas moins de 40

villes de toute taille, sur tous les continents, ont ou sont en train de s'inspirer de cette démarche pour réaliser leurs propres portraits. Amsterdam a publié son travail pionnier dès 2020, suivie par Bruxelles qui a largement partagé sa méthodologie au travers de cahiers pédagogiques. Berlin et Barcelone se sont également engagées dans une démarche similaire.

Encouragée par la dynamique de Capitale verte de l'Europe, Grenoble a choisi de se prêter à l'exercice à son tour, ce qui en fait la première ville française à se lancer officiellement dans l'aventure avec un engagement politique fort et ambitieux.




La première version du Portrait Donut de Grenoble présenté ici est une version simplifiée du travail d'observation et d'évaluation réalisé sur le territoire depuis des années. Loin d'offrir une représentation complète et absolue de Grenoble, il a davantage vocation à proposer une première grille de lecture du territoire comme support de discussion. Cette préfiguration doit permettre aux différentes parties prenantes locales d'appréhender l'outil Donut, d'en explorer les usages potentiels et de servir de base pour la coconstruction de futurs portraits de territoire.






Préfiguration du Portrait Donut de Grenoble

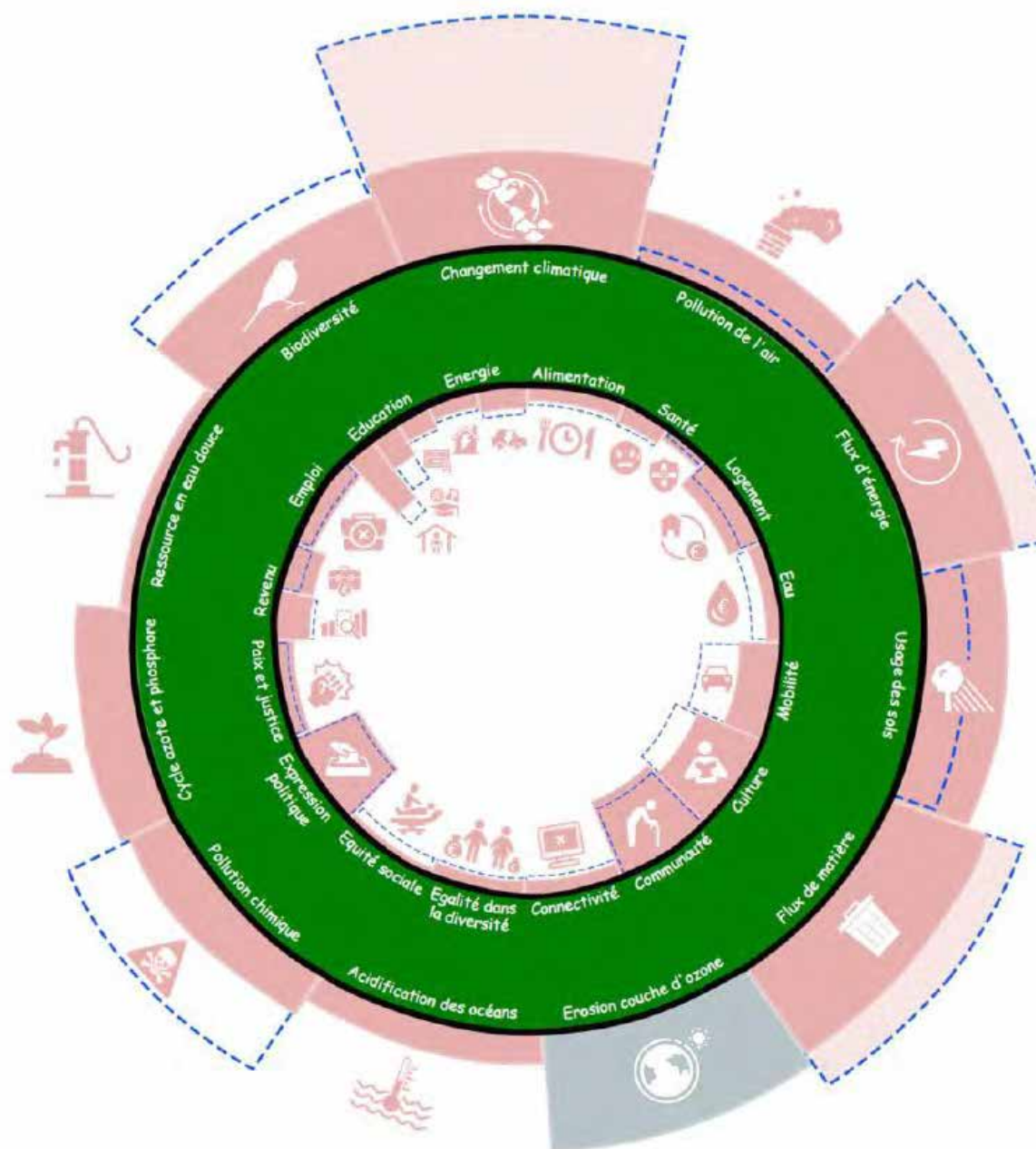
Version décembre 2022

LÉGENDE :

-  La taille des rectangles rouges montre là où se situe Grenoble, parfois par rapport à une cible 2030 ou 2050
-  La taille des contours bleus représente
 - la moyenne nationale (si disponible)
 - une mise à l'échelle théorique de la situation française à Grenoble
-  Absence de données pertinentes à l'échelle locale

AIDE À LA LECTURE :

-  Le dépassement ou la privation à Grenoble sont plus importants que dans la moyenne française
-  Le dépassement ou la privation sont plus importants en moyenne en France qu'à Grenoble
-  Si l'on ramène les données France à l'échelle de Grenoble proportionnellement au poids démographique de la Ville au sein de la population nationale, le dépassement à Grenoble est moins important que celui de la France



© Nathalie Le Meur / Ville de Grenoble

Un portrait parmi tant d'autres

En proposant une schématisation sociale et environnementale d'une réalité qui s'avère en vérité bien plus complexe à appréhender dans son caractère systémique, le Donut est avant tout un outil de visualisation transversale. Bien qu'il soit parfois reproché à cette théorie d'adopter une vision anthropocentrée de notre monde, l'un de ses avantages est de mettre en évidence les nombreuses interdépendances entre les dimensions sociales et environnementales. Si les besoins humains fondamentaux sont représentés dans l'intérieur du Donut, et les limites planétaires sur son bord extérieur, c'est ainsi avant tout pour resituer l'humanité au sein du vivant, espèce parmi tant d'autres sur notre planète aux ressources finies et aux équilibres naturels entrecroisés.

Des limites méthodologiques

La représentation visuelle du Portrait Donut présente différents biais et limites méthodologiques, identifiées et explicitées.

- Fidèle à la méthodologie proposée, ce premier portrait s'attache à montrer pour chaque indicateur choisi l'éloignement actuel de Grenoble par rapport à des objectifs cibles ou des idéaux à atteindre. Il a donc volontairement été choisi de représenter des privations sociales et des pressions environnementales plutôt que de mettre en valeur les points forts de la ville en matière de transition écologique et sociale.
- L'élaboration d'un portrait Donut de territoire repose principalement sur un ensemble d'indicateurs qu'il convient de choisir de manière arbitraire. Il est donc primordial de le coconstruire avec les parties prenantes locales pour s'assurer d'une part de sa robustesse, et afin qu'il soit d'autre part partagé collectivement. Selon l'ambition et l'intention visées, ces dernières peuvent aussi bien être conviées pour leur expertise que pour leur expérience individuelle et collective des thématiques abordées. Dans le cas présent, l'ambition était de proposer une préfiguration de ce à quoi pourrait ressembler un premier portrait coconstruit de la ville. Réalisée à partir d'une dizaine d'entretiens, elle n'a donc pas fait l'objet d'une co-conception. La coconstruction d'un Portrait Donut de Grenoble sera l'objet de la suite du projet sur l'année 2023.
- La méthodologie du Portrait Donut propose une territorialisation des limites planétaires à l'échelle locale. Avec l'avantage de lier impacts locaux et enjeux globaux, et vice versa, les limites plané-

taires prennent par définition tout leur sens à l'échelle de la Terre. Bien qu'il ne soit pas toujours réellement possible de les décliner à une échelle très locale, les indicateurs proposés ici ont systématiquement un lien scientifique avec les dimensions environnementales qu'elles ont vocation à illustrer. L'un des enjeux principaux de cette première version est en effet de faire appréhender l'outil et ses logiques sous-jacentes.

- Comme explicité précédemment, les indicateurs qui composent cette première version ont été choisis de manière arbitraire et en équipe restreinte. Entre un et trois indicateurs ont été retenus par dimension environnementale et sociale pour leur pertinence, leur comparabilité possible avec d'autres villes (référentiel commun), la disponibilité des données à différentes échelles (locale, nationale) ou encore parce qu'ils relèvent des compétences politiques et administratives de la Ville de Grenoble. Ces indicateurs ne sont donc pas forcément les plus appropriés ni les plus représentatifs des dimensions qu'ils illustrent : ils sont plutôt une invitation à la réflexion et à la mise en débat pour privilégier l'usage d'autres indicateurs ou même en imaginer de nouveaux par la suite.
- Certaines données sont par ailleurs issues d'une mise à échelle théorique à partir de données nationales, régionales ou départementales. Cette mise à l'échelle a été effectuée en rapportant les données territoriales à l'échelle de Grenoble proportionnellement au poids démographique de la ville au sein du territoire considéré. Malgré les limites évidentes, cela permet de pouvoir comparer des données locales théoriques et réelles, et ainsi d'évaluer et d'analyser différemment là où se situe la ville.

Des précautions de lecture

Comme tout travail fondé sur l'analyse de données, il convient d'être particulièrement vigilant à la lecture et à l'interprétation qui sont faites de la synthèse proposée.

Afin d'appréhender correctement les indicateurs derrière chacune des dimensions du Donut – nature, valeur, date, échelle choisie et élément de comparaison, il convient de bien se référer à la légende détaillée dans les pages suivantes. Étant donné la diversité des indicateurs choisis, les échelles ne sont pas toujours les mêmes d'un indicateur à l'autre, d'où la nécessité de les lire successivement. La majorité des indicateurs sociaux est rapportée sur une base 100, ce qui n'est pas le cas pour tous les indicateurs environnementaux.

Il est également important de signaler certains biais graphiques. Les dimensions sociales, plus nombreuses que les dimensions environnementales, sont pourtant situées à l'intérieur du Donut (cf explication ci-contre). Cela induit inévitablement un biais de représentation qui ne reflète absolument pas une éventuelle hiérarchisation ou priorisation politique des enjeux sociaux et environnementaux. C'est l'une des limites de cette représentation graphique en diagramme circulaire.

Comme dans le Portrait Donut de Bruxelles Capitale, le parti pris sur les indicateurs sociaux a été de définir des objectifs cibles à 100 % de satisfaction des besoins ou à 0 % de privation. Or le 100 % ou le 0 % n'est pas toujours souhaitable, nécessaire ni réalisable. C'est par exemple le cas sur le nombre de places en crèches : toutes les familles ne souhaitent pas forcément y inscrire leur enfant en bas âge. L'objectif de 100 % n'est donc pas souhaitable ni nécessaire, mais cela permet de simplifier et d'harmoniser la représentation graphique.

En termes d'interprétation du Portrait dans sa globalité, il est primordial de souligner que l'utilisation d'indicateurs exprimés en pourcentage (base 100) implique par essence un lissage de la situation territoriale. Les disparités sociales et économiques ainsi que les populations les plus fragiles sont ainsi diluées dans les données moyennes utilisées. Il s'agit donc d'une représentation très parcelaire de la réalité locale qui est à analyser de manière bien plus fine. La comparaison avec la situation nationale présente également ses limites puisque certains indicateurs ne relèvent pas des mêmes compétences territoriales ou qu'il n'est parfois tout simplement pas pertinent de comparer les données locales et nationales. Il s'agit davantage de donner un ordre de grandeur afin de situer un territoire par rapport à un autre sur différentes dimensions.

Ce premier Portrait Donut de Grenoble, réalisé en décembre 2022, ne se veut donc ni exhaustif ni définitif. Il n'offre pas non plus la représentation visuelle complète des enjeux environnementaux et sociaux actuels du territoire. Il propose plutôt une grille de lecture de la ville en matière de transition écologique et sociale, une grille incomplète et largement perfectible qui est vouée à être partagée, débattue, modifiée et enrichie.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Indicateur : Quantité totale d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire

Données (source) :

- Grenoble : 430 kilotonnes équivalent CO₂ en 2019 (*Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2022 - GAM, ATMO, ALEC*) ; population : 158 198 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- France : 437 000 kilotonnes équivalent CO₂ en 2019 (*Ministère de la Transition Ecologique – Data Lab Chiffres clés du Climat, édition 2022 – Citepa, 2021*) ; population : 66 988 403 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- Objectif cible pour Grenoble : -50% des émissions en 2030 par rapport à 2005 (*PCAEM 2022*)



POLLUTION DE L'AIR

Indicateur : Taux de réduction des émissions de particules PM2.5 en 2020 par rapport au niveau d'émission de 2005

Données (source) :

- Grenoble : -42,34% de réduction en 2020 (64 tonnes) par rapport à 2005 (111 tonnes) (*Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2022 - GAM, ATMO, ALEC*)
- France : -54,25% de réduction en 2020 (113 000 tonnes) par rapport à 2005 (247 000 tonnes) (*Citepa*)
- Objectif de réduction pour la France : -57% en 2030



FLUX D'ÉNERGIE

Indicateur : Consommation totale d'énergie finale sur le territoire

Données (source) :

- Grenoble : 3,1 térawattheures en 2019 (*Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2022 - GAM, ATMO, ALEC*) ; population : 158 198 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- France : 1 777,1 térawattheures en 2019 (*Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires – Bilan énergétique de la France pour 2019*) ; population : 66 988 403 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- Objectif cible pour Grenoble : -40% en 2030 par rapport à 2005, soit 1,8 térawattheures en 2030 (*PCAEM 2022*)



USAGE DES SOLS

Indicateur : Avancement vers l'objectif cible en matière d'indice canopée (couverture arborée sur le territoire), essentielle pour multiplier les îlots de fraîcheur en milieu urbain

Données (source) :

- Grenoble : 20% en 2021, soit 20% de moins que l'objectif cible de 40% en 2040 (*Rapport de Développement Durable, 2021 – Grenoble en transition*)
- Moyenne française sur une vingtaine de grandes villes : 30% en 2019 (*Cerema, 2019*), soit 10% de moins que les recommandations officielles (*American Forest*)
- Objectif cible pour Grenoble : 40% en 2040 (équivalent aux recommandations d'*American Forest*)



FLUX DE MATIÈRE

Indicateur : Quantité totale de déchets récoltés et traités sur le territoire (hors déchèterie)

Données (source) :

- Grenoble : 45 718 tonnes en 2021 (*Direction de la Prévention, de la Collecte et du Traitement des Déchets, Grenoble Alpes Métropole*) ; population : 158 198 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- France : 24 300 000 tonnes en 2017 (*ADEME, 2017 – La collecte des déchets par le service public en France, Résultats 2017*) ; population : 66 988 403 d'habitants en 2019 (*INSEE*)
- Objectif cible pour Grenoble : réduire de 20% la quantité totale de déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles + recyclables + déchets de déchèteries) produite par habitant d'ici 2030 (414 kilos par habitant) par rapport à 2015 (535 kilos par habitant) (*Déchets urbains 2021 – Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains*)



ÉROSION DE LA COUCHE D'OZONE

Indicateur : Pas de données pertinentes à l'échelle locale



ACIDIFICATION DES OCÉANS

Indicateur : Augmentation de la température moyenne annuelle de l'Isère entre 1977 et 2010 d'après les mesures effectuées à la station Beaumont

Explication : L'Isère, affluent très froid du Rhône, réduit sa température de 1°C en période chaude. Plus en aval, le Rhône se jette dans la Méditerranée, qui se jette elle-même dans l'Océan Atlantique. Or les océans sont un puits de carbone conséquent : ils ont absorbé environ un tiers des émissions de carbone (CO₂) généré par les activités humaines depuis le début de la révolution industrielle. Ce phénomène contribue donc à limiter le réchauffement global de la planète. Mais le réchauffement récent des eaux réduit la capacité des océans à absorber le CO₂ que nous émettons dans l'air.

Données (source) :

- Température moyenne annuelle de l'Isère : 9,8°C de 1977 à 1987 (*EDF, 2016 – Synthèse thermique du Rhône, mai 2016*) ; 11°C de 2003 à 2010 (*EDF, 2016 – Synthèse thermique du Rhône, mai 2016*) ; soit une augmentation de +1,2°C entre les périodes 1977-1987 et 2003-2010 (+13%)



POLLUTION CHIMIQUE

Indicateur : Nombre de sites et sols faisant l'objet de pollutions suspectées ou avérées (ex-BASOL) sur le territoire

Données (source) :

- Grenoble : 40 sites recensés en 2022, 9^{ème} sur les 20 plus grandes villes françaises (plus de 150 000 habitants d'après la définition de l'INSEE) (*Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires – Géorisques, 2022*)
- Lyon : 70 sites recensés en 2022, 1^{ère} sur les 20 plus grandes villes françaises (plus de 150 000 habitants d'après la définition de l'INSEE) (*Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires – Géorisques, 2022*)
- Moyenne des 20 plus grandes villes françaises (plus de 150 000 habitants d'après la définition de l'INSEE) : 30,55 sites recensés en 2022 ; médiane : 38 sites recensés (*Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires – Géorisques, 2022*)

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX



CYCLE DE L'AZOTE ET DU PHOSPHORE

Indicateur : Part d'espaces verts publics qui ne sont pas gérés naturellement sur le territoire

Explication : La Ville de Grenoble a mis en place une gestion différenciée de ses espaces verts. Cette gestion consiste à appliquer à « chaque élément du patrimoine (foncier et végétal) un traitement spécifique, avec des niveaux de prestation variables selon la catégorie dont il relève (parc ou jardin), sa fonction culturelle, sociale et biologique, son rôle dans le tissu urbain et la relation qu'on souhaite créer avec le végétal » (Yves-Marie Allain, « La ville : un territoire nouveau pour la nature ? La gestion différenciée en Europe », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, vol. XXXIX, n°2, 1997, p.205.). La gestion naturelle est une de ses applications qui consiste à n'utiliser aucun produits phytosanitaires ni engrais chimiques, à ne pas arroser pour laisser la pluviométrie locale réguler l'apport en eau des végétaux, et à limiter les tontes pour favoriser les zones de refuge. Dans les espaces en gestion naturelle, on trouve en moyenne 3 fois plus d'espèces végétales qu'en gestion classique.

Données (source) :

- Grenoble : 40% des espaces verts sont gérés naturellement en 2022 (*Service Nature en Ville, Mairie de Grenoble*) au sein de la politique de gestion différenciée des espaces verts de la Ville. La part rendue visible sur le portrait Donut de Grenoble correspond donc aux espaces qui ne sont pas gérés naturellement aujourd'hui et qui pourraient l'être dans les prochaines années.



RESSOURCES EN EAU DOUCE

Indicateur : Nombre de mois où le niveau piézométrique du Drac a atteint un niveau bas (probabilité d'occurrence d'1 fois tous les 5 ans) à très bas (probabilité d'occurrence d'1 fois tous les 10 ans)

Explication : L'approvisionnement de la Ville de Grenoble en eau potable dépend entièrement de la nappe du Drac : 98,96% de son volume d'eau était mis en distribution pour les habitants de Grenoble en 2017 (*Eaux de Grenoble Alpes – Rapport d'activités 2017*).

Le niveau piézométrique d'une nappe d'eau souterraine correspond au rapport entre sa profondeur et la surface de la nappe. Cette mesure permet d'évaluer les ressources en eau sur un territoire.

- Nappe du Drac : En 2022, le niveau piézométrique de la nappe du Drac a atteint un niveau bas à très bas pendant au moins 6 mois de l'année ; cela n'est jamais arrivé entre 1997 et 2021 (*Eaux de Grenoble Alpes*)



BIODIVERSITÉ

Indicateur : Pourcentage d'espèces d'oiseaux menacées (vulnérables, en danger, en danger critique) ou quasi menacées de disparition sur le territoire

Données (source) :

- Grenoble Alpes Métropole : 21,10% en 2019 (*Observatoire de la Biodiversité, Grenoble Alpes Métropole*)
- France : 32% en 2016 (*UICN – Liste rouge nationale : le déclin des oiseaux nicheurs se poursuit en France, septembre 2016*)

INDICATEURS SOCIAUX



ALIMENTATION

Indicateur : Part des enfants scolarisés en école publique de maternelle et de primaire qui déjeunent à la cantine scolaire au moins une fois par semaine sur une année

Explication : Sur le Donut, c'est la part d'enfants qui ne mangent jamais ou moins d'une fois par semaine à la cantine scolaire qui est représentée. La cantine scolaire peut en effet être considérée comme un moyen d'assurer une alimentation saine et équilibrée pour tous les enfants (enjeu de santé publique). Ceux qui n'y ont pas accès, quelle que soit la raison, sont potentiellement davantage exposés aux déséquilibres alimentaires (surpoids, obésité, troubles divers).

Données (source) :

- Grenoble : 87% en 2021-2022 (*Analyse des Besoins Sociaux 2022, Mission Observation sociale et territoriale de la Ville et du CCAS de Grenoble*) ; soit 13% qui n'y mangent jamais ou de manière exceptionnelle

- France : 74,9% en 2014-2015 (*Etude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 3 INCA3, juin 2017 édition scientifique – Avis de l'ANSES, rapport d'expertise collective*) ; soit 26,1% qui n'y mangent jamais ou de manière exceptionnelle

SANTÉ



Indicateur 1 : Etat de santé – Taux de bénéficiaires ayant au moins une Affection Longue Durée (ALD)

Données (source) :

- Grenoble : 15,70% en 2020 (*CNAM, Sniiram référentiel médicalisé 2020 – INSEE, recensement 2012*)

- France métropolitaine : 15,90% en 2020 (*CNAM, Sniiram référentiel médicalisé 2020 – INSEE, recensement 2012*)



Indicateur 2 : Recours aux droits – Taux de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S)

Données (source) :

- Grenoble : 12% en 2020 (*CNAM, Sniiram DCIR 2020 – INSEE, recensement 2012*)

- France métropolitaine : 19,40% en 2020 (*CNAM, Sniiram DCIR 2020 – INSEE, recensement 2012*)

LOGEMENT



Indicateur : Part d'allocataires logement ayant un taux d'effort supérieur ou égal à 30% de leurs ressources (logement privé en résidence principale)

Données (source) :

- Grenoble : 24% en 2020 (*CAF*)

- France : 16% en 2020 (*CAF*)

EAU



Indicateur : Prix moyen TTC de l'eau et de l'assainissement sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³

Données (source) :

- Grenoble : 3,35€ / m³ en 2022 (*Eau potable, 2021 - Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public, Grenoble Alpes Métropole*)

- Prix moyen pour les collectivités desservant plus de 100 000 habitants : 4,07€ / m³ en 2021 (*Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement - Rapport national des données SISPEA, juin 2022 - données 2020*)



MOBILITÉ

Indicateur : Part des trajets domicile-travail effectué en voiture, camion ou fourgonnette

Explication : Sur le Donut, c'est la part des trajets domicile-travail qui ne sont effectués ni en mobilité douce (marche, vélo, roller, trottinette) ni en transports en commun qui est représentée.

Données (source) :

- Grenoble : 37,60% en 2019 (*INSEE, RP2019 – Dossier complet Commune de Grenoble, 2022*)

- France : 70,40% en 2019 (*INSEE, RP2019 – Dossier complet France, 2022*)



CULTURE

Indicateur : Part d'usagers inscrits en bibliothèque publique s'y rendant plusieurs fois par mois

Explication : Sur le Donut, la fréquentation des bibliothèques publiques est représentée par la part d'usagers inscrits qui s'y rendent une fois ou moins par mois (fréquentation très faible ou nulle).

Données (source) :

- Grenoble : 44% en 2017 (*Plan lecture 2018-2025 – Dossier de presse, 2019*) ; soit 56% sur le Donut

- France : 21% en 2017 (*Plan lecture 2018-2025 – Dossier de presse, 2019*) ; soit 79% sur le Donut



COMMUNAUTÉ

Indicateur : Part de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules dans leur logement (potentiel risque d'isolement)

Données (source) :

- Grenoble : 70% en 2018 (*INSEE*)

- France : 62% en 2018 (*INSEE*)



CONNECTIVITÉ

Indicateur : Taux estimé d'illectronisme (illettrisme numérique) au sein de la population

Explication : L'illectronisme désigne le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base (envoyer des courriers électroniques, consulter ses comptes en ligne, utiliser des logiciels, etc) ou de ne pas se servir d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle) – *définition de l'INSEE*.

Données (source) :

- Grenoble Alpes Métropole : 13,10% en 2019 (*INSEE, enquête TIC ménages 2019, RP2018*)

- France : 17% en 2019 (*INSEE, enquête TIC ménages 2019, RP2018*)



EGALITÉ DANS LA DIVERSITÉ

Indicateur : Taux d'écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes

Données (source) :

- Grenoble : 13,50% en 2020 (*INSEE, Tous salariés - Dossier complet Commune de Grenoble, 2022*)

- France : 14,60% en 2020 (*INSEE, Bases Tous salariés – Dossier complet France, 2022*)

INDICATEURS SOCIAUX



ÉQUITÉ SOCIALE

Indicateur : Part d'enfants scolarisés en maternelle (école publique) ayant bénéficié d'au moins un dépistage lors des bilans de santé effectués par le service municipal de santé scolaire

Explication : Sur le Donut, c'est la part des enfants scolarisés n'ayant pas bénéficié de dépistage sur l'année scolaire considérée. La Ville de Grenoble bénéficie d'une délégation de l'Education nationale et du Conseil Départemental de l'Isère pour aller plus loin dans le bilan de santé des enfants scolarisés en maternelle, notamment concernant le dépistage et le suivi des troubles de santé.

Données (source) :

- Grenoble : 92% en 2014-2015 (*Analyse des Besoins Sociaux 2016, CCAS de Grenoble*) ; soit 8% des enfants scolarisés n'ayant pas bénéficié de dépistage sur l'année scolaire considérée
- France métropolitaine : 81% en 2014-2016 (*Santé Publique France - Bilan de santé des enfants de 3-4 ans en école maternelle par la Protection maternelle et infantile en 2014-2016 : disparités départementales des pratiques. Bull. Epidémiol. Hebd. 2020; (1):9-17; Bois C, Milcent K, Dufourq MN, Charles MA*) ; soit 19% des enfants scolarisés n'ayant pas bénéficié de dépistage sur la période



EXPRESSION POLITIQUE

Indicateur : Taux d'abstention au 1^{er} tour des élections municipales le 15 mars 2020

Données (source) :

- Grenoble : 57,75% (*Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer*) ; taux de participation : 42,25%
- France : 55,34% (*Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer*) ; taux de participation : 44,66%



PAIX ET JUSTICE

Indicateur : Taux de violences sur personne pour 1 000 habitants sur le territoire

Explication : Ces données correspondent aux plaintes effectivement enregistrées par les services de police et de gendarmerie considérées. Les actes n'ayant pas entraîné de signalement aux forces de l'ordre ne sont donc pas comptabilisées.

Données (source) :

- Grenoble : 17,91% en 2020 (*Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalisé à partir des données du Ministère de l'Intérieur ; ce dernier ne diffusant pas de données relatives aux crimes et délits à l'échelon des villes, les chiffres présentés sont ceux de la circonscription de sécurité publique de Grenoble dont dépend la ville de Grenoble. La zone police de Grenoble couvre 7 communes parmi lesquelles Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, La Tronche, Fontaine, Echirolles, Saint-Martin-le-Vinoux, Gières ; représentant au total 275 258 habitants.*)
- France : 10,64% en 2020 (*Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalisé à partir des données du Ministère de l'Intérieur*)



REVENU

Indicateur 1 : Part d'allocataires bas revenu (revenu inférieur à 60% du revenu médian)

Données (source) :

- Grenoble : 30% en 2020 (CAF)
- France : 31% en 2020 (CAF)



REVENU

Indicateur 2 : Taux d'écart entre le revenu médian annuel net du 1^{er} décile (les 10% les plus modestes) et le SMIC annuel net (14 448€, 1 204€ mensuel net en 2019)

Données (source) :

- Grenoble : 29% ; revenu médian annuel net : 10 200€ en 2019 (INSEE)
- France : 19% ; revenu médian annuel net : 11 660€ en 2019 (INSEE)



EMPLOI

Indicateur : Taux de chômage sur déclaration au sein de la population

Données (source) :

- Grenoble : 15% en 2018 (INSEE)
- France : 13% en 2018 (INSEE)

ÉDUCATION



Indicateur 1 : Petite enfance - Taux de couverture en crèche publique ou privée pour 100 enfants

Explication : Sur le Donut, c'est le taux de « non-couverture » en crèche qui est représentée.

Données (source) :

- Grenoble : 36% en 2021 (*Analyse des Besoins Sociaux 2022, Mission Observation sociale et territoriale de la Ville et du CCAS de Grenoble - DASPE 2022, CAF de l'Isère 2021, ONAPE 2019*) ; soit 64% des enfants en bas âge qui n'ont pas de place en crèche
- France : 21% en 2019 (*Analyse des Besoins Sociaux 2022, Mission Observation sociale et territoriale de la Ville et du CCAS de Grenoble - DASPE 2022, CAF de l'Isère 2021, ONAPE 2019*) ; soit 79% des enfants en bas âge qui n'ont pas de place en crèche



Indicateur 2 : Périscolaire – Taux d'enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires inscrits de manière régulière ou occasionnelle (un soir par semaine ou plus) aux activités périscolaires du soir sur l'année considérée

Explication : Sur le Donut, c'est le taux d'enfants scolarisés n'ayant jamais été inscrits aux activités périscolaires du soir sur l'année considérée qui est représenté.

Données (source) :

- Grenoble : 72,03% en 2021-2022 (*Analyse des Besoins Sociaux 2022, Mission Observation sociale et territoriale de la Ville et du CCAS de Grenoble*) ; soit 27,97% des enfants qui n'ont jamais été inscrits aux activités périscolaires du soir sur l'année considérée
- France : 45% en 2021 (*Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (ENJEP) – Temps et activités péri et extrascolaires : quelle satisfaction des parents, quels freins d'accès, quel impact de la crise ?, 11 octobre 2022 – Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et TMO*) ; soit 55% des enfants qui n'ont jamais été inscrits aux activités périscolaires du soir sur l'année



Indicateur 3 : Brevet (niveau scolaire en classe de 3^{ème}) – Taux d'échec au Diplôme National du Brevet des collèges à la session de juin 2022

Données (source) :

- Grenoble : 12,15% (*Académie de Grenoble*) ; taux de réussite : 87,85%
- France : 12,5% (*Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*) ; taux de réussite : 87,50%

INDICATEURS SOCIAUX



ÉNERGIE

Indicateur 1 : Part des ménages en situation de précarité logement, c'est-à-dire dont le taux d'effort énergétique est supérieur ou égal à 8% de ses ressources

Explication : Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (*Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) – Loi Grenelle 2, 12 juillet 2010*).

Données (source) :

- Grenoble : 13% en 2020 (*Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, 2022 – Grenoble-Alpes Métropole et L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)*)
- France : 14% en 2020 (*Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, 2022 – Grenoble-Alpes Métropole et L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)*)



Indicateur 2 : Part de la population exposée à des risques de précarité mobilité, c'est-à-dire la part de ménages consacrant 5% ou plus de ses revenus en dépense de carburant

Explication : Les risques mobilité recouvre ici la précarité carburant (sont concernés tous les ménages modestes dont les dépenses carburant sont particulièrement élevée, les contraignant à restreindre leurs déplacements), la vulnérabilité mobilité (sont concernés tous les ménages bas revenus dont les conditions de mobilité sont contraintes du fait de la distance à parcourir ou de l'absence d'alternative à la voiture), et la dépendance voiture (tous les ménages qui cumulent des dépenses élevées de carburant et des conditions de mobilités contraintes).

- Région Auvergne Rhône-Alpes : 17% en 2021 (*Baromètre des mobilités du quotidien, 2^{ème} édition, juillet 2022 – Fondation pour la Nature et l'Homme et Wimoov*)
- France : 20% en 2021 (*Baromètre des mobilités du quotidien, 2^{ème} édition, juillet 2022 – Fondation pour la Nature et l'Homme et Wimoov*)

Rétrospective en images



Tramway grenoblois, aux couleurs de Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022
© Alain Fischer / Ville de Grenoble

Janvier



Présentation du Conseil Scientifique Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, conférence de presse à La Casemate, le 11 janvier 2022. © Mathieu Nigay / Agence Grenoble CVE 2022



Journée d'ouverture de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, escape game autour des 12 thèmes de l'année. Deux départs : Jardin de ville et Grand'Place, le 15 janvier 2022. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Le Palais des Sports de Grenoble, aux couleurs de Capitale Verte. © Ville de Grenoble



Conférence du Conseil Scientifique : réchauffement climatique en territoires de montagne à l'Hôtel de ville de Grenoble, le 14 janvier 2022. © Mathieu Nigay / Agence Grenoble CVE 2022



Journée d'ouverture de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, discours officiels et cérémonie de remise du GreenBook au Muséum. En présence du Commissaire européen à l'environnement M. Virginijus Sinkevičius, du Maire de Grenoble M. Eric Piolle, et du Maire de Lahti Capitale Verte de l'Europe 2021, M. Pekka Timonen, le 15 janvier 2022. © Ville de Grenoble



Lors de la cérémonie officielle, de jeunes activistes ont pris la parole et interpellé la Ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur le projet d'oléoduc en Ouganda et Tanzanie (EACOP) © Ville de Grenoble

Février



« À Table les enfants ! ». Le Café des Enfants-La Soupape a proposé une série d'ateliers d'éducation au goût et à l'alimentation durable, avec le soutien financier du Coup de Pouce Vert Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, en février et mars 2022.
© Mathieu Nigay / Agence Grenoble CVE 2022



Des ateliers couture-sensibilisation sur les protections périodiques étaient proposés au Thé à coudre, en janvier, février, mars.
© Thé à coudre



© Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



L'exposition l'Air à la loupe sur les grilles du Jardin de ville et des ateliers citoyens pour sensibiliser à la qualité de l'air. Par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



En signe de soutien à l'Ukraine © Alain Fischer / Ville de Grenoble

Mars



Festival Jeune Libre et Optimiste, par l'AFEV. Ateliers, échanges, scène ouverte à La Chaumière, le 10 mars 2022.
© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Création d'un arbre par l'artiste Corentin Meige, dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, mars-avril 2022.
© Alain Fischer / Ville de Grenoble



« Comme un rayonnement », une création artistique de la Cie Scalène, bénéficiaire du Coup de Pouce Vert. A la Boutique Alimentation Générale Artistique, le 17 mars 2022. © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Les 48h des villes en transition, sur le thème du climat, les 21 et 22 mars 2022. Ici, visite guidée de l'immeuble d'habitation le Hautbois (bailleur social Actis) – quartier Flaubert © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Chantier Ouvert au Public « biodiversité, création d'une prairie mellifère » à l'espace de vie sociale Le Moulin aux Idées avec les enfants du péri-scolaire. 1 avenue Léon Blum à Grenoble, le 24 mars 2022, © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble

Avril



Collemboles aquatiques *Sminthurus aquaticus* femelle et mâle et goutte d'eau (cliché primé au concours Melvita Awards – Terre Sauvage 2014). Cliqué visible dans le cadre de l'exposition Les Petites Bêtes du Sol au Muséum de Grenoble du 5 au 29 avril 2022. Le photographe et vidéaste Philippe Lebeaux a participé à la journée « Sols et biodiversité » organisée par le Conseil Scientifique de Grenoble Capitale Verte.

© Philippe Lebeaux



« Comme un ciel en nous », lecture musicale avec Jakuta Alikavazovic et Gaspar Claus dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble. Bibliothèque d'étude et du patrimoine le 3 avril 2022. © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Journée portes ouvertes du Centre horticole, 30 avril 2022 : balade à la découverte de la biodiversité, atelier jardinage et compostage, visite, lectures, etc. © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble

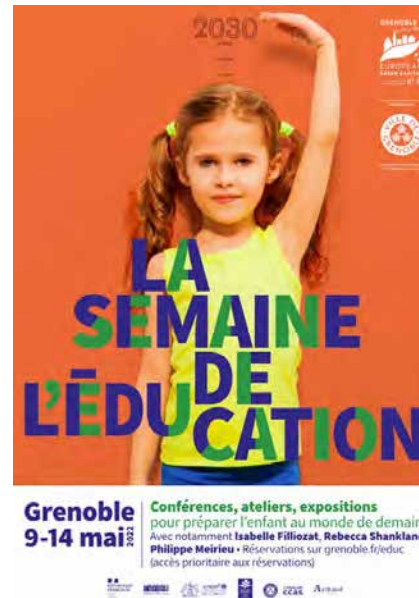
Mai



Inauguration de l'école Diderot en présence des enfants, des parents, des élu-es, le 3 mai 2022. © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



6^e Comité des Partenaires de Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, réuni à Alpexpo le 5 mai 2022.
© Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale verte de l'Europe 2022





Installation des cabanes de bivouac sur le site sommital de La Bastille, conçues par les étudiants de l'École d'architecture de Grenoble - ENSAG dans le cadre de l'année Capitale Verte. Le 15 avril 2022. © Aurianne Poillet / Ville de Grenoble



Le Bivouac de la Bastille a accueilli tous les publics, le temps d'une nuit en plein air, du 2 mai au 2 octobre 2022. © Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022



2^e rendez-vous des 48h des villes en transition, sur le thème de la gestion durable des ressources, les 30 et 31 mai 2022. Ici au Centre horticole. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Journée de lancement du Mois « Grenoble vit l'Europe », à la Maison de l'International, le 4 mai 2022. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Juin



Green Week Grenoble, ici au Jardin de ville. © Alain Fischer / Ville de Grenoble



Compétition de natation handisport à la Piscine des Dauphins, avec Grenoble Handisport, le 18 juin 2022. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



La Fête des Tuiles de parcs en parcs le 4 juin 2022. © Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



Rassemblement à Grenoble de jeunes participants au Forum européen Youth and Environment, sur le campus universitaire et à la Maison de l'International, du 28 au 30 juin. En synergie avec la 2^e édition du Forum international pour le Bien Vivre. © YEE



A la Bibliothèque d'étude et du patrimoine, un marathon collaboratif et créatif « Hackathon GreenBook » organisé pour créer la double page artistique qui représente Grenoble dans le livre des Capitales Vertes. Le 25 juin 2022. © Sylvain Frappat / Ville de Grenoble

Juillet



Villeneuve plage s'installe tout l'été, avec de nombreuses activités proposées dans le cadre des 50 ans de la Villeneuve, ainsi que la Fête du 14 juillet et son feu d'artifice tirée depuis le Parc Jean Verlhac. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



La 23^e édition du Cabaret Frappé organisé par la Ville de Grenoble, au Jardin de ville du 15 au 20 juillet
© Auriane Poillet / Ville de Grenoble



« L'œil sur l'avenir », une création éphémère des jardiniers et jardinières du Service Nature en Ville : l'un des 17 totems créés pour l'année Grenoble Capitale Verte Européenne. Ici au Jardin des plantes. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Les activités autour de l'Europe captivent petits et grands, ici à l'Été Oh ! Parc, Parc Paul Mistral, le 20 juillet 2022. © Ville de Grenoble



Promenade européenne #doncjagis : une occasion de découvrir la dimension européenne de Grenoble à travers un parcours mettant les thèmes de l'année Grenoble Capitale Verte à l'honneur. Plusieurs promenades estivales ont été proposées de juin à août 2022 par le centre Europe Direct de la Ville de Grenoble. © Ville de Grenoble



Août



Des visites guidées « Street Art et écologie » étaient proposées par l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes dans le cadre de l'année Capitale Verte. Ici la fresque du collectif Nevercrew sur le 122 cours Berriat. © Auriane POILLET / Ville de Grenoble 2020



Ici rue des Bergers, l'aigle de Srek, Greg et Killah One, et la fresque monumentale des baleines de Nevercrew. © DL/Clara GOUBAULT



Le jardin partagé et la galerie de l'Arlequin, quartier de La Villeneuve, le 3 août.
© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Le troupeau de brebis est hébergé cet été au Centre horticole en raison de la sécheresse et du risque d'incendie sur le site de La Bastille. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Le jardin partagé « Jardins Sans Frontières », le 2 août 2022. © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble

Septembre



3^e rendez-vous des 48h des villes en transition, les 14 et 15 septembre, sur le thème des nouvelles proximités urbaines. Ici à La Bastille pour des ateliers avec les étudiants de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble et des contributions au « Saule rêveur », une œuvre réalisée pour Capitale Verte par l'artiste Corentin Meige. © Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



Le jardin Sens'ationnel a repris ses quartiers du 9 au 11 septembre Square Docteur Léon Martin, toujours sous l'initiative du Service Nature en Ville.
© Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte



© Mathieu Nigay



Le 7^e Comité des Partenaires de Grenoble Capitale Verte s'est tenu à Grenoble École de Management le 28 septembre, avec la participation exceptionnelle de Rob Hopkins, l'initiateur du mouvement des villes en transition.
© Tanella Miezi – Aurélien Berger-By / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022



La rencontre annuelle des centres Europe Direct de toute l'Europe s'est tenue à Grenoble à l'occasion de l'année Capitale Verte. Ici à Minatec pour la plénière du 20 septembre 2022. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Octobre



Balade urbaine Grenoble Capitale Verte avec des enfants de l'école Bajatière : visite du parc Bachelard, du jardin partagé Cellatex et de la ferme urbaine Mille pousses, avec l'association Histoire de... Le 7 octobre 2022 © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Opération solidarité pour lutter contre la précarité menstruelle : collecte de protections périodiques, hall d'accueil de l'Hôtel de ville de Grenoble.
© Auriane Poillet / Ville de Grenoble



« Dima », spectacle de théâtre-marionnette-musique par la Cie Infini Dehors. Représentations labellisées Grenoble Capitale Verte, au TMG-Théâtre de Poche, du 19 au 22 octobre.
© Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022



Accueil des maires des délégations présentes pour la Cérémonie de désignation de la Capitale Verte et Feuille Verte de l'Europe 2024, dans les salons de la Maison de l'international. © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Valencia en Espagne a été désignée Capitale Verte de l'Europe 2024, le 27 octobre au Palais des Sports de Grenoble. Une journée grand public le 28 octobre a proposé notamment le spectacle aérien Kintsukuroi de la Cie Les Impondérables © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Novembre



Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre organisée par la Ville de Grenoble, démonstration d'une opération d'élagage opérée par les agents municipaux, au Parc Paul Mistral le 16 novembre. © Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



Conférence de presse du « Coup du Pouce Vert Éducation », à Grenoble le 24 novembre
© Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022





Les 24^e Rencontres du Ciné Montagne de Grenoble, spécial Capitale Verte de l'Europe, du 8 au 12 novembre 2022 au Palais des Sports © Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Déambulation commentée sur le thème « Habiter la Ville de demain », proposée par le Conseil Scientifique de Grenoble Capitale Verte, le 26 novembre à La Bastille © Mathieu Nigay / Agence Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022

Décembre



Rencontre du Maire de Grenoble Eric Piolle avec Elisa Loncon, ex-Présidente de l'Assemblée constituante du Chili, représentante des Peuples autochtones, à l'Hôtel de Ville de Grenoble le 8 décembre, dans le cadre de la Conférence ODP. © Aurianne Poillet / Ville de Grenoble



Dernières 48h des villes en transition, sur le thème de la transition inclusive. Ici, échanges au jardin partagé « Jardins Sans Frontières ». Du 7 au 8 décembre. ©Hervé Devavry / PLATFORMA



Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative, ODP, du 7 au 10 décembre, organisée en partenariat avec la Ville de Grenoble. Ici, table de dialogue des gouvernements locaux en présence d'élus, dont le Maire de Grenoble et animé par Emilia Saiz, Secrétaire générale de CGLU, au Théâtre municipal de Grenoble le 9 décembre. © Aurianne Poillet / Ville de Grenoble



Les 56^e Rencontres nationales des Maisons des Associations, à Grenoble du 7 au 9 décembre 2022, sur le thème de l'implication citoyenne dans les transitions. © Aurianne Poillet / Ville de Grenoble



Représentation scénique des jeunes du projet Emergences, projet porté par la Ville de Grenoble. Ici à la MC2 de Grenoble le 10 décembre, un temps fort des événements de clôture de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe © Auriane Poillet / Ville de Grenoble



Le Grand Rendez-Vous, clôture citoyenne et festive de l'année Grenoble Capitale verte de l'Europe 2022, au Marché d'Intérêt National. Ateliers culinaires, artistiques durant l'après-midi, et le soir, bal folk électro et spectacle monumental « Mû » avec la compagnie Transe Express. Le 10 décembre 2022 © Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Lexique

Dans le but de rendre le plus compréhensible possible ce Rapport Développement Durable 2022, le lexique suivant revient sur certains termes complexes ou peu répandus qui ont été employés.

ADEME : c'est l'Agence de la transition écologique, un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Créée en 1990, son acronyme signifie : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Elle a aujourd'hui pour vocation « d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse. » Plusieurs actions réalisées à Grenoble bénéficient du soutien financier de l'ADEME.

ALEC : l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise a été créée en 1998 sous forme associative sous l'impulsion de Grenoble-Alpes Métropole. Elle contribue à la mise en œuvre des politiques énergie climat de ses collectivités partenaires. Depuis 2020, elle est constituée en Société publique locale. Une partie de ses activités demeurent associatives.

Anthropocène : l'Anthropocène est une proposition d'époque géologique qui aurait débuté quand l'influence de l'être humain sur la géologie et les écosystèmes est devenue significative à l'échelle de l'histoire de la Terre (source Wikipedia). Ce terme est apparu au début des années 90 mais fait néanmoins débat au sein de la communauté scientifique. Une « vision anthropocentrée » désigne un regard centré sur l'être humain, qui place celui-ci au centre de toute chose du monde.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes : l'observatoire de la qualité de l'air est un organisme d'intérêt général. Il réunit l'ensemble des acteurs régionaux engagés dans la surveillance, la communication sur l'air et la mise en œuvre d'actions conduisant à son amélioration.

Autopartage : il s'agit d'un système de véhicules utilisables successivement, pour une durée limitée, par plusieurs utilisateurs, moyennant un paiement. Il peut y avoir un ou plusieurs propriétaires qui partagent l'utilisation du véhicule, le propriétaire peut être une société. A Grenoble, Citiz Alpes-Loire propose un service fiable et performant d'autopartage qui dispose de places de stationnement dédiées.

BBC Rénovation : c'est un label de qualité qui guide les travaux de rénovation des bâtiments anciens, résidentiels ou tertiaires, pour atteindre les performances économiques, environnementales et sociales d'un Bâtiment Basse Consommation (d'énergie). En 2009, l'association Énergie, reconnue d'intérêt général, a créé ce label délivré dans le cadre d'une certification octroyée par un organisme indépendant et accrédité.

Bionettoyage : le terme désigne l'ensemble des opérations de nettoyage réalisées, notamment en milieu hospitalier, afin d'assainir un environnement pour réduire voire supprimer les micro-organismes présents (source Wikipedia). Dans le cadre du bionettoyage, de nombreux produits ména-

gers chimiques nocifs pour l'environnement et la santé sont généralement utilisés. A Grenoble, un bionettoyage écologique est pratiqué, également appelé éco-nettoyage.

Covoiturage : c'est l'utilisation conjointe et organisée d'une voiture automobile, par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun. Le concept se distingue de l'autopartage, où une même voiture est utilisée par plusieurs utilisateurs successifs (source Wikipedia). A Grenoble pour le covoiturage au quotidien il existe le dispositif organisé M'Covoit – Lignes+.

Déminéralisation / désimperméabilisation : les sols des villes sont majoritairement artificialisés, c'est-à-dire recouverts de matières minérales (bitume, béton, goudron, etc.). La désimperméabilisation consiste à retirer ces matériaux au profit d'une végétalisation, avec de multiples bénéfices : infiltration des eaux pluviales, gain de biodiversité des sols, de fraîcheur, impact sur la qualité de l'air, la santé, etc. On parle aussi de renaturation (retrouver un caractère plus naturel) des espaces. A Grenoble les cours d'écoles sont prioritaires pour la mise en œuvre de cette approche.

Éco-mobilité : Appelé également mobilité durable, il s'agit de favoriser les modes de déplacement plus écologiques comme la marche, le vélo, les transports collectifs, le covoiturage, etc. en proposant des solutions alternatives au « tout en voiture ».

Écuroduc : c'est un dispositif qui permet aux écureuils, ou à d'autres petits animaux arboricoles de franchir sans risques un obstacle tel qu'une route (source Wikipedia). Bien souvent il s'agit d'un cordage disposé entre deux arbres. A Grenoble, plusieurs écuroduc sont installés.

EPHAD : l'acronyme désigne un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. A Grenoble, le CCAS gère trois EPHAD et quatre Résidences Autonomie (non médicalisées).

Îlot de chaleur urbain (ICU) : c'est un phénomène climatique observé en ville en été. Les vagues de chaleur plus nombreuses et plus intenses exposent les villes à des températures extrêmes, en particulier la nuit où la température reste plus élevée qu'à la campagne. Cette différence de température nocturne ville/campagne correspond à l'îlot de chaleur urbain.

Inclusif, inclusive : qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion (définition du Larousse). On parle de ville inclusive pour souligner un accès sans restriction à ses espaces, à ses infrastructures et à ses services, pour l'ensemble de sa population dans toute sa diversité : genre, handicap, âge, culture, etc. L'objectif est de favoriser la pleine participation et l'exercice des droits de toutes et tous dans la vie et l'espace publics.

Noûe paysagère : il s'agit d'une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour la laisser s'évaporer et/ou s'infiltrer sur place (source Wikipedia).

Nudge : vient de l'anglais signifiant « coup de coude », définit un objet ou une action qui vise à inciter des individus à changer tels comportements ou à faire certains choix sans les mettre sous contrainte, obligation ni menace de sanction (source Wikipedia). Les nudges sont particulièrement utilisés pour encourager les actions bénéfiques pour l'environnement, on parle alors de « nudge vert ».

Piétonnisation : transformation de la circulation dans une rue, un quartier, pour la réserver majoritairement aux piétons (définition du Larousse).

Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) : il constitue la feuille de route du territoire en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air.

Plan d'action Air Énergie Climat : la Ville de Grenoble s'est doté d'un outil stratégique et opérationnel à l'échelle communale qui permet d'appréhender l'ensemble des objectifs et des mesures associées en matière de qualité de l'air, d'énergie et de politique climatique. Le Plan d'action actuel qui couvre la période 2019-2025 est en cours de révision.

Précarité énergétique : situation qui peut se définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. Sous cette définition relativement simple, se cachent des réalités très diverses, liées à des causes multiples (source Réseau RAPPEL). A Grenoble, le sujet est pris en charge par le Service local d'information à la maîtrise de l'énergie (SLIME), piloté par le CCAS.

Recyclerie : Acteurs du réemploi, les recycleries, également appelées ressourceries, collectent des biens ou équipements encore en état de fonctionnement mais dont les propriétaires souhaitent se séparer, les remettent en état pour les revendre d'occasion à toute personne qui souhaite leur redonner une seconde vie, ou en récupèrent les matériaux pour l'industrie du recyclage (source ActuEnvironnement). Divers outils et une carte en ligne répertorient les adresses du réemploi à l'échelle de la métropole grenobloise.

SEM (Innovia, GEG) : acronyme de Société d'Économie Mixte, qui désigne la forme juridique d'une entreprise de droit privé dans laquelle sont associés des capitaux publics et des capitaux privés. La Ville de Grenoble est par exemple actionnaire de la SEM Innovia (aménagement) et de la SEM GEG (énergie).

SPL Oser : c'est une Société Publique Locale d'Énergie, dont la Région AuRa est l'actionnaire majoritaire, qui réalise des opérations d'amélioration énergétique des bâtiments publics sur l'ensemble du territoire de la Région. Les collectivités, dont la Ville de Grenoble, la missionne pour conduire des chantiers de rénovation énergétique performante, sur des écoles par exemple.

Végétalisation : mise en place d'une couverture végétale (définition Le Robert). L'action peut être spontanée, consistant en la reconquête par les végétaux d'un espace artificialisé non entretenu par exemple, ou volontaire par la plantation d'espèces pour densifier un espace vert ou encore en toiture ou en façade d'un bâtiment.



Hôtel de ville de Grenoble © Ville de Grenoble

Ressources

La réalisation du Rapport annuel 2022 sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Grenoble et du CCAS a été coordonnée par la Direction Ville Ouverte de la Ville de Grenoble, en charge des coopérations locales, européennes et internationales au service des transitions.

Sources

La coordination générale et la rédaction du rapport sont réalisées par Nathalie Moyon / Ville de Grenoble.

Certains textes peuvent être issus ou adaptés des communiqués et dossiers du Service Presse, des articles des pages « Actualité » ou « Vie municipale » du site internet Grenoble.fr ou du webzine de la Ville de Grenoble Gre.mag. Des informations complémentaires y sont disponibles.

Réalisation graphique

Les photographies sont réalisées par les photographes de la Ville de Grenoble : Thierry Chenu, Jean-Sébastien Faure, Alain Fischer, Sylvain Frappat et Auriane Poillet. Les photos faisant exception mentionnent le droit d'auteur avec le symbole © .

L'illustration de couverture est réalisée par Florence Pillet.

L'illustration du Portrait Donut de Grenoble est réalisée par Nathalie Le Meur / Ville de Grenoble.

La mise en page du rapport est réalisée par Nathalie Moyon sous LibreOffice Writer (version : 6.1.6.3.M12), un logiciel libre (open source) et gratuit.

La mise en page de la couverture est réalisée par Jean-Noël Segura, Direction de la communication / Ville de Grenoble.



Chantier Ouvert au Public (COP) sur le thème biodiversité : création d'une prairie mellifère par les enfants du péri-scolaire.
© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble



Grenoble en transition

Illustration: Florence Pillier © Ville de Grenoble



Grenoble en transition

Illustration: Florence Pillier © Ville de Grenoble



Grenoble en transition

Illustration: Florence Pillier © Ville de Grenoble



Grenoble en transition

Illustration: Florence Pillier © Ville de Grenoble

Grenoble en transition 2022

Panorama sur des actions-phares réalisées en 2022

Ce document est une version enrichie du « Rapport sur la situation en matière de développement durable » présenté au Conseil municipal du 30 janvier 2023. Il répond à l'obligation légale qui s'impose à toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants depuis la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement. Ce rapport se destine à la fois aux élu-es, services municipaux et aux citoyennes et citoyens de la ville de Grenoble intéressé-es par les actions soutenues et mises en œuvre par la collectivité en matière de transition.

L'année-événement 2022 est un jalon dans la trajectoire de transition engagée à Grenoble de par son titre de Capitale Verte Européenne : cette distinction de la Commission européenne reconnaît le volontarisme et les actions concrètes menées depuis de nombreuses années par la Ville de Grenoble et, plus largement, par le bassin de vie grenoblois en faveur de l'environnement et de la qualité de vie des habitantes et habitants. Le « Rapport sur la situation en matière de développement durable » est un outil qui témoigne chaque année de cette ambition résolue et de cet effort constant.

Pour Grenoble, être Capitale Verte de l'Europe c'est être à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.

